

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

DE L'ARTISANAT AU SECTEUR DE SUBSISTANCE

Conditions de Production et de Reproduction
du secteur de subsistance

Document de travail
Diffusion restreinte

Claude de MIRAS

A V E R T I S S E M E N T

L'objet de cette note est de présenter une première articulation d'ensemble des observations et des conclusions déjà acquises au cours de nos travaux antérieurs.

Il s'en dégagera un canevas de réflexions qui tentent d'orienter l'analyse de ce qu'il est convenu d'appeler l'artisanat, dans des directions encore peu explorées : production du surplus et reproduction de la structure productive que constitue le secteur de subsistance.

Autant par les travaux d'enquêtes systématiques que nous avons menés dans les branches de la menuiserie, de la boulangerie et, partiellement, de la réparation automobile, que par les nombreux contacts que nous avons pu développer dans le milieu artisanal, nous avons mis en évidence des convergences et des régularités dans les résultats et les informations recueillies.

Hormis les particularités techniques propres à chaque activité, les réflexions se sont organisées, peu à peu, autour d'une trame qui a dépassé le cadre de chaque enquête de terrain en constituant la base d'une première réflexion relative à l'artisanat de production, à ses formes et à ses déterminations.

Cet essai de synthèse et de systématisation est à considérer comme la mise au point de conclusions transitoires ou partielles, et d'hypothèses de travail en vue de poursuivre nos investigations sur le thème général de la formation de capital privé productif ivoirien, mais en centrant notre analyse sur certains de ses aspects spécifiques : le secteur de subsistance, défini ici.

La présentation de cet ensemble de réflexions (plus que de résultats chiffrés) sera destiné à être utilisé dialectiquement dans nos travaux en cours ou à venir, à la fois en tant que cadre de référence pour situer et organiser les observations futures, et en tant qu'analyse en gestation, amendée et consolidée par la pratique d'autres terrains de recherche sur le thème.

P L A N

	Page
AVERTISSEMENT	1
INTRODUCTION	2
CHAPITRE I : Conditions de production du secteur de subsistance	10
Section 1 : La formation de capital dans le secteur de subsistance	10
§ 1 : Terrain	12
§ 2 : Construction	15
§ 3 : Equipement technique	16
A- Montant de l'équipement technique	16
B- Nature de l'équipement technique	18
§ 4 : Financement	20
Section 2 : La force de travail présente dans le secteur de subsistance	22
§ 1 : Apprentissage	22
A- Contenu de l'apprentissage	23
B- Entretien des apprentis	27
C- Exploitation des apprentis	28
D- Fin de l'apprentissage	29
E- De l'apprentissage au salariat	32
§ 2 : Le patron	35
CHAPITRE II : Condition de reproduction du secteur de subsistance	43
Section 1 : Le surplus net	43
§ 1 : Réflexions générales	43
§ 2 : Evaluation et utilisation du surplus	46
A- Evaluation du surplus	46
B- Utilisation du surplus	49
Section 2 : Les mécanismes de génération du secteur de subsistance : trois hypothèses	52
§ 1 : Induction par exclusion	53
§ 2 : Induction par sous paiement du salariat moderne	56
§ 3 : Induction par la demande	64

.../...

	Page
Section 3 : Eléments explicatifs du recul théorique du secteur de subsistance	69
§ 1 : Conditions techniques de production dans le secteur moderne capitaliste	70
§ 2 : Incidence du développement d'entreprises modernes capitalistes	71
A- Développement d'un secteur de transition	71
a) Essai de définition	71
b) Incidence de l'émergence du secteur de transition sur l'évolution du secteur de subsistance	78
B- Développement d'une structure productive capitaliste de type PME : cas de la Boulangerie	83
C- Passage autoritaire d'une forme productive artisanale à une entreprise commerciale semi publique : cas des transports en commun urbain à Abidjan	84
CONCLUSION	85
BIBLIOGRAPHIE	88

I N T R O D U C T I O N

Notre recherche, réalisée à Abidjan depuis 1975 dans quelques branches de production, (menuiserie, garage, boulangerie principalement), nous a permis de constater qu'il existait différents modes d'accumulation privée productive ivoirienne.

Les investisseurs nationaux ne forment pas un ensemble homogène, mais relèvent de différents processus d'accumulation. Schématiquement, on peut les distinguer suivant le type d'intervention que pratique l'Etat à leur endroit en tant que *législateur* (exemple : réglementation soumettant à autorisation préalable l'installation de nouvelles boulangeries, l'extension de boulangeries existantes et la vente de boulangeries dans la perspective d'une ivoirisation progressive de la branche : décret n° 71.359 du 15/7/71), que *commanditaire* (exemple: ligne de Crédit de la Banque Mondiale qui transite par le Crédit de Côte d'Ivoire : 7 milliards de F.CFA accordés en 1975), qu'*avaliste* (Fonds de Garantie des crédits accordés aux entreprises ivoiriennes) ou que *client* (rôle de la Direction Centrale des Marchés dans le choix des adjudicataires des marchés de l'Etat). Le rôle que jouent les agents du secteur public et para-public constitue aussi un excellent indicateur quant à la nature de l'accumulation réalisée.

Et à partir de ces diverses formes d'intervention de l'Etat ou de ses agents, peuvent être dégagées différentes catégories de formation de capital.

Mais, il ne s'agit pas seulement d'une différence de degré dans le montant, la fréquence et la nature des investissements réalisés, ce sont les mécanismes et la fonction de ces accumulations qui sont radicalement différentes suivant qu'elles sont réalisées d'une part, par un haut fonctionnaire, un notable ou un cadre du secteur privé et d'autre part, par un artisan. Et même à l'intérieur de cette dernière catégorie, des distinctions essentielles doivent être établies, entre ce que nous appellerons le secteur de subsistance et le secteur de transition.

D'une manière générale, l'investissement relèvera d'un processus d'accumulation différent suivant le type de relation (ou de non relation), que l'investisseur entretient avec le pouvoir central et la classe dominante.

On peut globalement envisager deux modes principaux d'accumulation; l'une de type capitaliste, l'autre que nous dirons de subsistance.

a) Le premier correspond à un objectif politique explicite : la formation d'une bourgeoisie nationale qui ne soit pas seulement la détentrice du pouvoir politique mais aussi du patrimoine économique privé, qu'elle partage encore largement avec l'Etranger (en 1977, les privés nationaux détenaient 12 % du capital industriel, les étrangers 55 % et le reste, soit 33 %, était détenu par l'Etat).

La connaissance des aspects économiques de cette formation de capital est aisée puisqu'il s'agit de mécanismes d'investissement classiques, même si l'osmose entre les investisseurs privés nationaux et l'Etat donne naissance à une forme particulière d'entrepreneurs, plus proche du commanditaire ou de l'actionnaire que du capitaine d'industrie. De plus, l'appareil étatique et les organisations professionnelles syndicales enregistrent avec attention la montée de ces entreprises et sont donc en mesure de fournir tous renseignements nécessaires à leur étude (1).

Par contre, le second type d'accumulation, que nous disons de subsistance, a été jusqu'à présent négligé compte tenu des conceptions industrialistes qui ont prévalu tant chez les praticiens de l'économie que parmi les chercheurs en matière de développement économique.

b) Le second type d'accumulation, de "subsistance", peut être observé à partir de l'ampleur que prend le phénomène artisanal à Abidjan. Ce mouvement nous laisse penser que ces activités recouvrent un rôle socio-économique qui va au-delà des poncifs tels que l'exutoire au chômage urbain ou la distribution de revenu. Certes, ces fonctions sont réelles, mais leur simple constat superficiel paraît insuffisant à la compréhension du processus de création et d'extension de ce secteur d'activités de type artisanal.

En observant les seules données disponibles (2) sur la position relative de l'artisanat dans l'économie nationale, on dispose, du même coup, d'une bonne indication quant au rôle que joue le secteur de subsistance dans cet ensemble ivoirien, puisque le dit secteur recouvre une large part de l'artisanat (le reliquat des activités artisanales relevant à notre sens du secteur de transition, et donc d'un autre processus d'accumulation, mineur par le nombre d'unités de production qui s'y rapportent).

(1) Voir La Formation de Capital Productif Privé Ivoirien. Le Secteur Boulangerie Cl. de Miras. Ministère du Plan/ORSTOM. Abidjan 1976, 100 pages ronéo.

(2) Dossier de situation de l'artisanat. Ministère du Plan DED. Avril 1974.

Les statistiques suivantes sont destinées à montrer l'importance relative de l'artisanat et son évolution interne dans l'activité économique en Côte d'Ivoire. Leur signification n'est qu'indicative, compte tenu de la difficulté de saisie des données et le petit nombre d'enquêtes spécifiques réalisées jusqu'à présent dans ce domaine.

En matière de valeur ajoutée, la part de l'artisanat (branche 03 à 27 c'est à dire en excluant l'agriculture et les administrations) s'élève à 28 % en 1965 et tombe à 24 % en 1970 de la valeur ajoutée (au prix du marché) de l'économie nationale.

La croissance du secteur artisanal a été moins forte que celle du reste de l'économie pour la même période : 7,1 % par an pour l'artisanat, contre 11,8 % pour la Production Intérieure Brute totale en francs courants.

Pour l'emploi, la situation a évolué de la façon suivante :

Branche 03 à 27	Artisanat	Secteur Moderne (salariés)
1965	134.300	109.400
1970	191.270	153.530
Croissance globale	42,8 %	44,9 %
Taux annuel	7,4 %	7,7 %

Tableau 1 : L'emploi artisanal 1965/1970

L'évolution interne du secteur artisanal laisse voir des rythmes différents suivant les activités envisagées.

	1967	1976	Accr.
I. Activités sédentaires			
Production (Branche 06 à 23)	2.747	4.868	77 %
Service (Branche 26)	1.512	2.173	44 %
Commerce (Branche 27)	4.397	4.845	9 %
Total activités sédentaires	8.656	11.846	37 %
II. Activités non sédentaires sur les marchés	16.480	31.673	92 %
III. Total	25.136	43.519	73 %

Source (3) Recensement général des activités en milieu urbain 1976
Les centres urbains de plus de 100.000 habitants. Juin
1977. Ministère du Plan. DED.

(4) Recensement des activités commerciales, artisanales et de
services dans l'agglomération abidjanaise. 1967.
Ministère du Plan. DED.

Tableau II : Evolution du nombre d'établissements artisanaux
entre 1967 et 1976.

Si l'on rapporte ces évaluations d'activités artisanales à celles
de la population abidjanaise, on peut dégager un trend d'évolution de l'artisa-
nat dans le contexte d'urbanisation rapide de la capitale ivoirienne.

	1967		1976	
	Effectifs	(1) Nombre de citadins par établissement	Effectifs	(2) Nombre de citadins par établissement
Population abidjanaise	420.000		779.500	
Activités sédentaires et non sédentaires sur les marchés	25.136	1 pour 16	43.519	1 pour 17
Activités sédentaires	8.656	1 pour 48	11.846	1 pour 65
Activités sédentaires de production	2.747	1 pour 152	4.868	1 pour 160

Globalement, l'ensemble des activités ont reculé en termes relatifs puisque, pour aucune d'entre elles, le ratio des colonnes (1)/(2) a régressé de façon variable.

Pour les activités sédentaires et non sédentaires sur les marchés il est de 0,94 (16/17).

Pour les activités sédentaires, sa valeur est 0,74 (48/65).

Et pour les seules activités sédentaires de production, il est passé à 0,95 (152/160).

On notera que ce dernier secteur est celui qui a le moins décliné.

Compte tenu de leur caractère endémique et de leur croissance extensive, presque égale à la croissance urbaine, c'est le processus même de création et de fonctionnement des activités de production qu'il faut analyser pour comprendre le rôle de l'artisanat urbain. Plus précisément, nous constaterons que ce sont les articulations entre la structure dominante dite secteur moderne capitaliste, et ce secteur artisanal qui sont essentielles à la compréhension de la fonction de l'artisanat urbain et de son extension. Ainsi les mécanismes internes de fonctionnement de cet ensemble productif, l'appariation et l'utilisation du surplus tiré de ces activités seront analysés en tenant compte du contexte capitaliste et "périphérique" dominant dans lequel ils se développent.

L'analyse ne sera pas menée à partir des catégories classiques dualistes, car leur utilisation au niveau concret du terrain est des plus discutables.

L'arbitraire statistique sur lequel elles reposent, permet seulement de découper le réel à partir de critères quantitatifs en présupposant que, du même coup, on aura défini une structure économique homogène et pertinente.

Nous avons tenté une autre approche dont l'intérêt et l'efficacité, pourront être débattus.

Le fondement de l'étude est constitué par la formation du surplus d'entreprise et sa destination dans les activités dites artisanales dans les branches de production.

De là, ont été constituées différentes catégories productives qui ne recoupent pas celle de "secteur Informel" et de "secteur Moderne". Mais, à partir des différenciations observées au niveau de l'accumulation, nous proposons une autre terminologie, fondée non plus sur des critères de dimensions (de fonctionnement ou d'équipement), mais plutôt sur les modalités de génération du surplus et de sa destination. Cette approche nous paraît utile à la fois au niveau de l'analyse puisque les catégories productives circonscrites le sont à partir de déterminations lourdes (surplus et destination du surplus) mais aussi au plan méthodologique, car elle offre des possibilités concrètes de repérage et de différenciation des ateliers (par exemple inexistence de toute forme écrite de comptabilité, ou inexistence d'un salariat permanent).

Le choix de notre critère initial (modalités d'accumulation et de reproduction) va déterminer notre réflexion qui s'organisera autour des catégories ainsi construites. Nous aboutirons ainsi à deux secteurs productifs distincts : l'un que nous dirons de subsistance, dans lequel l'activité se situe au niveau du simple renouvellement de la capacité productive, l'autre appelé secteur de transition où s'amorce une accumulation élargie. Leur réunion pourra correspondre à ce qui est appelé artisanat.

Mais nous n'entreprendrons pas, dans cette note, l'étude systématique de chacun de ces deux secteurs.

C'est d'avantage le premier par son importance socio-économique et le rôle stratégique qu'il paraît avoir dans le processus d'expansion du système économique ivoirien, que nous analyserons. Le second secteur, dit de transition ne sera envisagé qu'accessoirement dans la mesure où il exerce une influence sur la situation du secteur de subsistance.

Notre problématique nous conduira à refuser l'optique dualiste qui, jusqu'à présent, n'a pas véritablement répondu à l'interrogation de base : quels sont les mécanismes socio-économiques qui engendrent les activités dites artisanales et qui assurent leur fonctionnement ?

Cette question initiale nous amènera à chercher des éléments de réponse dans l'activité productive des ateliers artisanaux que nous avons étudiée. Mais, nous devons poursuivre l'analyse de l'artisanat à l'extérieur de ce secteur, pour saisir les interactions qui l'environnent et le déterminent.

L'approche sera initialement économique, puisqu'elle privilégiera l'étude des modalités de la formation du surplus dans les ateliers dits de subsistance ainsi que sa destination. Les catégories proposées en seront nettement inspirées, car elles seront centrées autour du processus particulier d'accumulation que nous avons observé dans une large partie de l'artisanat. Mais c'est la réalité sociale urbaine qui fournira le cadre de notre réflexion.

L'analyse conduite ici, reflètera le degré de maturation actuelle de notre recherche. Elle est le produit d'enquêtes, de contacts divers et d'observations multiples qui s'ouvrent sur de nombreuses interrogations plus qu'elle ne fournit de réponse à notre préoccupation initiale.

Qu'il soit entendu que nous ne prétendons pas offrir ici une présentation totale et explicative de toutes les facettes de l'artisanat. Il s'agira plus d'une problématique qui s'efforce, d'une part de sortir l'artisanat de son confinement, en tant qu'objet de réflexion de l'économiste ou comme secteur d'intervention du planificateur, et d'autre part de soumettre à l'analyse, les connexions essentielles qui se développent entre l'artisanat et le secteur moderne capitaliste.

Cet élargissement comportera de nombreuses interrogations ou hypothèses, mais, dans l'état d'avancement de notre recherche, il nous paraissait souhaitable d'exposer cette thèse sans être arrêté par l'existence de zones d'ombre ou par une connaissance encore fragmentaire. L'étendue de l'objet, ou plutôt le champ large d'investigations et de réflexions sur lequel notre problématique débouche, liée au temps et aux matériaux encore insuffisants dont nous avons disposé, l'explique certainement.

C'est une invitation à la réflexion que nous proposons, à partir des éléments d'analyse déjà disponibles, et qui sera enrichie, ou enrichira, des investigations ultérieures, que celles-ci soient personnelles ou le fait d'autres chercheurs.

L'analyse que nous proposerons du secteur de subsistance est destinée à fournir des éléments de réponse au problème du fonctionnement et de l'évolution des petites activités urbaines de production. Nous étudierons successivement les conditions de production et de reproduction du secteur de subsistance, telles que nous les avons observées.

CHAPITRE I :

CONDITIONS DE PRODUCTION DU SECTEUR DE SUBSISTANCE

L'analyse des conditions de production fournira les éléments de définition du secteur de subsistance.

Son fonctionnement, dans les activités de production étudiées, impose la constitution d'un capital de départ et la mise au travail d'une main d'oeuvre qui engendra, par son activité, un surplus net. Nous envisagerons donc successivement :

- La formation de capital dans le secteur de subsistance
- La force de travail utilisée.

Section 1 : La formation de capital dans le secteur de subsistance

Le secteur de subsistance n'est pas un secteur d'accumulation capitaliste dans la mesure où le surplus dégagé des activités n'est pas transformé en capital par réinjection dans la sphère de production. Néanmoins, il existe une formation de capital d'un type particulier dans ce secteur. Cette spécificité ne tient pas à sa fonction qui reste celle de tout capital : permettre la mise au travail d'un volant de main d'oeuvre et donc la création de valeur.

La particularité de cette formation de capital par rapport à l'accumulation capitaliste industrielle ivoirienne, peut tenir à son exiguité unitaire en volume et en prix, ainsi qu'à sa faiblesse relative par rapport à l'importance de la force de travail utilisée dans le secteur de subsistance.

Quoiqu'il en soit, dans les branches de production (et peut être même de distribution et de service), la constitution de ce capital est nécessaire au fonctionnement des activités de subsistance. Il peut être plus ou moins important d'une activité à l'autre mais s'impose de toute façon et constitue un facteur de freinage à la prolifération encore plus grande de ces activités de petite production. Une enquête menée actuellement auprès de ménages abidjanais, dans les milieux que nous dirons populaires, dégage assez nettement l'existence de cette contrainte lourde dont l'origine se trouve être la faible propension à épargner, ou, plus explicitement, le bas niveau du revenu disponible de ces ménages.

Cette constatation met en cause pour les activités de production le premier point de définition du "Secteur Informel" tel que le conçoit le rapport d'une mission BIT au Kenya (3) qui retient les facilités d'accès aux activités artisanales comme une des caractéristiques du "Secteur Informel".

En disant implicitement qu'il est plus facile d'ouvrir un atelier artisanal, occupant quelques apprentis et un minimum de capital, qu'une entreprise industrielle de grande dimension, on ne fera qu'affirmer, sous forme de truisme, que la seconde est infiniment plus coûteuse que la première.

Mais en tenant ce raisonnement, il faut savoir de quel point de vue on se place. Certainement pas de celui du petit salarié ou de l'apprenti qui cherche à monter son propre atelier et qui, à l'évidence, n'a jamais eu le projet de lancer une grande firme industrielle.

S'il est sûr que l'atelier artisanal est moins coûteux que l'entreprise industrielle, il n'en reste pas moins que la référence à prendre du point de vue du postulant à l'artisanat n'est pas le coût de l'investissement industriel, mais plutôt sa propre capacité à mobiliser ce minimum de capital de départ.

Et, contrairement à ce qui est couramment admis, tout individu n'est pas en mesure d'ouvrir un atelier artisanal de production du type garage ou menuiserie, ou même un petit commerce (que ce soit d'ailleurs un établissement fixe ou un tablier; par exemple le moindre négoce de cigarettes nécessite une mise de départ d'au moins 5.000 F.CFA, pour la constitution du stock initial et l'achat de la caisse servant d'étal).

(5) BIT. Employment, incomes and equality : a strategy for increasing production employment in Kenya. Genève BIT 1972, 600 p.

La formation initiale de capital est une condition nécessaire à la création d'un atelier. Elle peut constituer un obstacle rédhibitoire. Ceci étant dit, il est évident que cette seule raison n'explique pas la création ou l'absence de création d'un atelier de production. D'autres facteurs interviennent fortement : disponibilité d'un espace de production, compétence professionnelle, clientèle, choix de ce mode d'activité en tant que pourvoyeur de revenu.

L'inexistence d'une épargne productive dans les "milieux populaires" dont le revenu familial n'excède pas 60.000 F par mois et passe intégralement à l'entretien d'une famille composée en moyenne de 5 personnes, va expliquer la part relative des financements extérieurs et l'exiguïté des investissements productifs réalisés, lors de la création d'une activité artisanale de production.

La formation de capital dans les branches de production du secteur de subsistance sera envisagée à partir des immobilisations que sont le terrain, la construction et l'équipement technique. Leurs conditions de financement seront envisagées ensuite.

§ 1 : Terrain

On sait la grande instabilité qui caractérise l'implantation des activités de production du secteur de subsistance pour l'avoir observée lors de nos enquêtes précédentes. Une tendance centrifuge des localisations successives semble se dessiner : épuration partielle d'activités de petite production à Treichville par exemple et concentration artisanale à la périphérie de la ville (Abobo, Adjamé) ou des quartiers (Marcory, Koumassi).

Compte tenu de la non propriété des terrains qu'ils occupent (location ou squatter), les artisans de subsistance sont soumis à la double pression des propriétaires immobiliers et fonciers, et des pouvoirs publics.

La hausse générale des loyers, l'augmentation permanente de la demande de logements à usage d'habitation, plus lucratif, et l'inexistence de baux locatifs, rendent l'accès au foncier et à l'immobilier urbain (et son usage) de plus en plus incertain pour les artisans du secteur de subsistance.

Les transformations rapides, voire brutales de l'espace urbaine dues aux rénovations de quartiers, l'extension de zones d'habitation destinées aux "classes moyennes" (Yopougon, mais surtout, Marcory, Koumassi, Port Bouët) chassent une multitude d'activités de subsistance par réaffectation fonctionnelle (autre type d'utilisation) et sociale (appropriation par d'autres couches sociales) de l'espace urbain.

Les activités étudiées, qui utilisent un espace de production fixe et stable, sont les plus touchées par ces mesures d'éviction. C'est en effet le degré de fixité de l'implantation productive imposée par le type de capital technique utilisé et d'organisation de la production, qui va déterminer la plus ou moins grande vulnérabilité au processus d'éviction endémique des artisans de l'espace urbain.

Le menuisier qui utilise une machine électrique "combinée" verra son activité gravement perturbée s'il est déguerpi. Il perdra sa clientèle, localisée dans le quartier, cherchera longtemps ou en vain un autre local pendant que son équipement se dégradera rapidement faute d'utilisation ou compte tenu de conditions précaires de stockage de celui-ci.

Par contre, les activités de micro-vente (vendeurs de café, de journaux ou de cigarettes) pourront surmonter cette pression de l'urbanisation, de la spéculation foncière et de la réaffectation de l'espace intra-urbain.

L'exiguité du capital fixe nécessaire à ces activités de services ou de distribution, leur confère une extrême souplesse; elles peuvent ainsi passer entre les mailles de "l'urbanisation moderne" (à moins que les pouvoirs publics fassent saisir leur matériel comme c'est le cas parfois à Treichville où les vendeuses d'aloko (bananes "plantain" frites) se voient dépossédées de leur outil de travail qu'elles ne récupéreront que contre versement d'une amende).

Néanmoins, il est sûr que, parmi les activités de subsistance, celles qui utilisent relativement le plus de facteur capital (activités de production), sont davantage vulnérables dans le contexte d'urbanisation rapide d'Abidjan (près de 12 % par an de croissance démographique).

Il resterait à faire l'étude du cheminement spatial et l'évolution chronologique des différentes activités de subsistance afin d'être en mesure de préciser la situation exacte de chacune d'elles.

Concrètement, il s'agirait d'observer les transformations du tissu artisanal et commercial de subsistance dans les différents quartiers d'Abidjan pour croiser activités et type d'habitat. Il se pose en effet le triple problème de l'existence, de la densité et de la localisation des diverses activités par type de quartiers, et par période d'observation.

Il semble que les garagistes et les menuisiers n'aient pas droit de cité à l'intérieur de zones d'habitat moderne édifiées par la société d'Etat "Sogefiha" ou semi-public "Sicogi", mais peuvent proliférer à leur périphérie.

Les travailleurs indépendants, fournisseurs de services, très nombreux dans les quartiers populaires de Treichville et d'Adjamé, sont en nombre plus réduit dans l'habitat de type SICOGLI.

Le petit commerce paraît lui aussi se développer quel que soit le type de quartier, quoique à des rythmes très variables suivant les zones géographiques et le type d'activités commerciales considérées.

L'étude de la localisation spatiale des activités dites de subsistance reste à faire. Mais au-delà d'une seule cartographie (qui ne manquerait pas d'intérêt puisqu'elle permettrait déjà d'établir un constat) ce sont les modalités d'implantation, d'extension ou de récession des différentes activités qu'il faudrait mettre en évidence par type de quartier. Des conditions, liées au cadre bâti, aux politiques et réglementations municipales en vigueur, aux niveaux des loyers et des revenus des habitants, déterminent sans doute le degré de développement des différentes activités de subsistance à l'intérieur de chaque quartier.

Empiriquement, on constate que le degré de modernisation du quartier paraît conduire à un recul des activités de subsistance, dans les branches de production.

Ces réflexions consacrées à l'implantation des activités de subsistance imposent le dépassement des seules conditions de productions pour appréhender le mouvement antagonique auquel sont soumises les activités de subsistance. Pour comprendre les conditions de production, on doit se référer aux conditions de reproduction des activités de subsistances, et disons, en première approximation, qu'un processus contradictoire d'extension-évacuation détermine directement la situation concrète du secteur de subsistance.

En effet, le constat que nous avons fait précédemment renvoie aux *conditions de reproduction récessives* du secteur de subsistance imposées par la transformation de l'espace foncier urbain en capital. Mais à en croire cette approche, Abidjan serait vidée peu à peu de ses artisans, or, il suffit de circuler dans la plupart des quartiers, les plus populaires en tout cas, pour constater la relative pérennité du fait artisanal; et cela est le produit de *conditions de reproductions extensives* du secteur de subsistance, largement déterminées, nous le verrons, par le fonctionnement général du système capitaliste "périphérique".

La situation concrète du secteur de subsistance est le produit de ces deux dynamiques opposées : l'une d'éviction, l'autre d'extension. D'où l'aspect contradictoire de l'évolution des activités de subsistance : d'une part leur recul localisé apparent, d'autre part leur pérennité générale.

§ 2 : Construction

D'une manière générale, dans les activités de production étudiées, l'équipement immobilier est des plus sommaires : planches, tôles ondulées, ferrailles, le tout étant souvent du matériel de récupération, de valeur marchande réduite.

Ces matériaux frustes permettent de dresser un abri contre la pluie ou le soleil, et d'entreposer quelques moyens de production (machines, outils, établi, pièces détachées, bois etc...).

Le cas échéant, cette construction rudimentaire pourra être démontée, déplacée et reconstituée lors d'une nouvelle implantation.

Au cours de nos enquêtes de terrain, nous avons rencontré quelquefois des constructions qui constituent un investissement d'un type particulier du point de vue de leur financement. L'artisan, en effet, peut prendre sur lui de construire un local "en dur" sur un terrain qui ne lui appartient pas mais avec l'accord du propriétaire.

Les dépenses réalisées dans cette construction viendront en déduction des loyers que l'artisan aura à verser ultérieurement. En quelque sorte, l'artisan cède un local dont il a financé la construction, contre l'usage temporaire d'un terrain dont il n'est pas propriétaire.

La valeur de la construction (qui n'incorpore pas la marge de l'artisan -entrepreneur en bâtiment pour la circonstance- mais seulement l'ensemble des coûts du bâti, et ceci à l'avantage bien entendu du propriétaire) représente un avoir du locataire sur le propriétaire du terrain. Mais avec l'usage locatif du dit terrain, cette créance se réduit puisqu'elle est amputée mensuellement du montant du loyer.

Ce mécanisme assure au locataire une stabilité d'implantation pendant la durée de cette compensation. Mais, passés quelques mois, les dettes et la créance s'annulent et le locataire se retrouve face au bon vouloir du propriétaire, qui l'est maintenant du terrain et de la construction.

Cette mise en valeur du patrimoine du propriétaire par l'initiative du locataire que nous avons pu parfois observée, améliorera le rendement locatif immobilier, au détriment de l'usager artisan qui en est pourtant le promoteur.

§ 3 : Équipement technique

En dehors des caractéristiques techniques propres à chaque activité, le trait apparent de ces dépenses d'équipement est leur exigüité : le capital par tête est extrêmement faible et n'excède pas 50.000 CFA.

A- Montant de l'équipement technique

On peut évaluer, indicativement, l'investissement technique que réalise le réparateur automobile, le feronnier ou le couturier, au plus, à 200.000^{CFA}. Mais ce montant ne constitue en aucune manière un seuil statistique invariable à utiliser comme critère de différenciation.

Ainsi, un artisan menuisier, ne disposant pas d'une machine électrique combinée, mais seulement d'un établi et d'outils à main, sera situé bien en deça de ce plafond de 200.000 F. Mais s'il vient à acquérir la dite combinée la valeur nominale de son équipement dépassera alors le million de francs. Mais même si le niveau de cet investissement excède largement la moyenne observée dans le secteur de subsistance au niveau des activités de production, il ne s'agit que d'une différence de degré expliquée par l'indivisibilité du capital technique, car la situation générale de la plupart des activités mécanisées de menuiserie n'est pas fondamentalement différente de celle observée dans les ateliers de confection, de garage ou de ferronnerie, du secteur de subsistance.

Certes, la capacité de financement doit être supérieure dans les ateliers de menuiserie qui disposent d'une machine combinée, par rapport à l'atelier de confection qui utilise une ou deux machines à coudre dont la valeur à l'achat n'aura pas excédée 200.000 F; le coût de l'équipement est 6 fois plus

élevé dans le premier cas que dans le second. On sait, pour l'avoir étudié, que ce sont les apports extérieurs qui complètent à concurrence de 33 %, l'auto-financement et l'épargne personnelle (66 %). Ce n'est donc pas seulement sur ses fonds propres que l'artisan finance sa mécanisation, mais c'est aussi grâce à des prêts remboursables ou non, consentis par des tiers, en dehors des circuits bancaires ou financiers institutionnels (6).

La nature du lien qui unit débiteur et créancier serait à préciser. S'il est clair que ce ne sont pas les perspectives de profit qui motivent le commanditaire, les obligations familiales et le clientélisme ne pourraient-ils pas expliquer cette prestation ?

Du point de vue de l'artisan menuisier mécanisé, il s'opère un renversement de la causalité des facteurs qui déterminent la situation déprimée dans laquelle il se trouve très généralement. Le petit producteur les situe non du côté de la demande, mais plutôt du côté de l'offre : passer d'une activité manuelle à une production mécanisée lui permettra, pense-t-il, d'être attractif sur le marché.

Pour lui, ce n'est pas le surplus dégagé de son activité antérieure qui servira à financer son équipement technique de façon à améliorer qualité et productivité du travail, mais la possession de la machine devra induire une hausse de la demande lui revenant et du même coup, améliorer sa situation.

C'est le mythe de la modernisation et de l'identification factice au modèle industriel qui se matérialise dans la machine combinée. L'effet anticipé n'est pas toujours obtenu, tant s'en faut, par contre l'endettement de l'artisan vient à dépasser sa capacité réelle de financement, des surcoûts (électricité, entretien) grèvent son compte d'exploitation...

C'est aussi l'impossibilité qu'il a, d'utiliser à des fins productives, le surplus dégagé de son activité, qui le maintient dans une situation végétative.

Cette digression permet de démontrer que le seul seuil de capital ne suffit pas à différencier ce secteur de subsistance; c'est même un indicateur secondaire puisque l'équipement peut somme toute varier dans des proportions larges à l'échelle de ce secteur de subsistance pour les activités de production.

(6) La Formation de Capital Productif Privé Ivoirien : le secteur Menuiserie à Abidjan. de Miras. ORSTOM/Ministère du Plan. 1975.

L'état général de cet équipement est médiocre quoiqu'il reste longtemps opérationnel. Son renouvellement est rare et son utilisation poussée dans ses dernières extrémités.

Ce capital technique est essentiel à l'activité de production; c'est par lui que va transiter toute la force de travail utilisée. C'est un point de passage obligé, même si, en valeur il est réduit, sommaire et souvent vétuste.

Le poste à souder autogène pour le feronnier, les bouteilles d'oxygène et d'acétylène pour le tôlier, le compresseur pour le peintre auto, la boîte à outils pour le mécanicien etc... ont tous la même fonction : cristalliser la valeur intrinsèque de la force de travail employée dans le secteur de subsistance. C'est donc cette fonction et la valeur d'usage de l'équipement technique utilisé dans ces ateliers qui nous paraissent être plus essentielles que sa définition en termes de valeur d'échange et de prix nominal.

B- Nature de l'équipement technique

Après la description de l'équipement et de sa valeur, se pose la question de sa nature, c'est à dire de sa définition et de son rôle dans les processus techniques mis en oeuvre au cours des opérations de production dans les branches étudiées.

On aura constaté tout d'abord qu'il existe une corrélation entre le type d'objet produit et la technologie mise en oeuvre lors du processus productif, artisanal qu'il soit de fabrication ou de réparation.

Pratiquement, on a pu observer que tout peintre-auto utilise une technique de production donnée (compresseur d'air et pistolet de peinture), que tout feronnier dispose d'un poste de soudure électrique, que tout mécanicien possède sa boîte à outils etc... Une régularité forte se vérifie entre type d'activité, nature de l'équipement et processus technique de production, dans le secteur de subsistance tel que nous l'avons étudié.

Ce rapport biunivoque entre activité et équipement doit être rapporté à l'objet de production. Dans les activités d'entretien et de réparation cette corrélation paraît particulièrement évidente (tôlerie, mécanique, peinture, vulcanisation, froid, télévision, radio). La technologie utilisée initialement lors du processus de conception et de fabrication dans le secteur moderne

capitaliste, national ou étranger, et incorporée à l'objet à réparer (automobile par exemple), induit nécessairement certaines modalités techniques de réparation, si l'artisan-réparateur entend conserver à l'objet de travail ses caractéristiques initiales.

Par exemple, il n'est pas possible d'effectuer la peinture d'un véhicule sans utiliser la pression d'un compresseur et la peinture ad hoc. De même, le tôlier auto devra disposer de gaz, d'un chalumeau et de quelques outils indispensables s'il entend façonner la carrosserie d'un véhicule endommagé.

Ce constat signifie que l'objet de travail (la voiture en l'occurrence) sera soumis à des opérations qui tendront, peu ou prou, à le ramener à sa forme, ou plus généralement à ses caractéristiques propres, telles qu'elles ont été définies techniquement par le secteur moderne capitaliste.

Et le respect de ces normes techniques impose à l'artisan l'utilisation de moyens de production déterminés, à très faible substituabilité.

Ce sont donc les conditions techniques de production en vigueur dans le secteur moderne capitaliste, intérieur ou international, qui vont déterminer directement celles du secteur de subsistance, autant dans leur nature que dans leur montant compte tenu de l'indivisibilité de l'équipement.

L'artisan devra acquérir, suivant sa corporation, au moins un compresseur, un poste à soudure, une boîte à outils, une machine à coudre s'il veut entreprendre une activité indépendante; en deça de ce seuil d'équipement, la force de travail employée ne sera pas opérante puisque sans moyen de production approprié.

Il existe donc un capital minimum, par type d'activité à mettre en oeuvre dans les opérations de fabrication du secteur de subsistance étudié ici.

Ce plancher capitalistique dépend aussi peut être de la limite de substituabilité du travail au capital : le secteur de subsistance, compte tenu du coût relatif des facteurs, maximise l'utilisation du travail jusqu'au point où la substitution n'est techniquement plus possible. Ainsi, l'artisan menuisier peut équiper ses apprentis de scies égoïnes, plutôt que d'utiliser une scie circulaire électrique, mais le tôlier ne pourra pas ne pas disposer d'un pistolet et d'un compresseur pour réaliser des travaux de peinture automobile. Par contre pour la confection, l'utilisation généralisée de la machine à coudre, paraît contredire cette proposition puisque le tailleur pourrait seulement équiper ses apprentis d'aiguilles et de fil plutôt que de machines à coudre.

Mais, il est certain que des éléments qualitatifs interviennent en sus dans la définition de ce plancher capitaliste : la régularité du travail effectué au moyen d'une machine à coudre interdit de lui préférer un travail manuel plus fruste. Les normes de fabrication sont aussi imposées du dehors par la clientèle et par son modèle de consommation.

En conclusion, nous retiendrons que dans une activité donnée le seuil minimal de capital technique du secteur de subsistance est déterminé d'une part par les conditions de production techniques en vigueur dans le secteur moderne capitaliste, à travers de l'objet de travail, et d'autre part, par les exigences qualitatives des consommateurs.

La réflexion précédente démontre en quoi le secteur de subsistance est fondamentalement différent de l'artisanat traditionnel qui produit des marchandises spécifiques suivant des processus techniques qui lui sont propres non déterminés par une structure productive dominante extérieure. L'artisanat traditionnel était donc sans rapport avec la production et la technologie du système industriel capitaliste. Ce n'est pas le cas pour l'artisanat de subsistance et nous verrons ultérieurement que cette détermination externe renvoie à la fonction de fournisseur de biens et services du dit secteur.

Enfin pour terminer cette réflexion, on signalera le paradoxe suivant qui se développe actuellement, en Afrique de l'Ouest autour de l'artisanat d'art et l'artisanat de production : l'artisanat d'art renvoie à la production d'objets d'inspiration traditionnelle (masques, statues, bijoux) fabriqués, de plus en plus de façon quasi industrielle (production en série, standardisation, élargissement du marché etc...), alors que l'artisanat de production porte sur des marchandises conçues ou produites dans le secteur moderne capitaliste mais fabriqués ou réparés par le secteur de subsistance dans des conditions non-industrielles.

§ 4 : Financement

Dans l'enquête que nous avons consacrée à la menuiserie artisanale à Abidjan en 1975, le financement des principales immobilisations avait été précisément étudié.

La transposition de ces résultats au secteur de subsistance pose un double problème. D'une part, celui de l'adéquation des catégories d'unités productives utilisées, puisque dans l'enquête menuiserie nous n'utilisons pas encore la notion de secteur de subsistance, mais plutôt une typologie formelle d'ateliers établie à partir le degré de mécanisation des unités et l'origine sociale du patron.

On peut situer la limite supérieure du secteur de subsistance dans l'enquête Menuiserie, parmi les ateliers qui bénéficiaient d'une intervention extérieure dans leur financement, réalisée par un agent relevant du secteur public. C'est en effet dans cette catégorie d'ateliers que commencent à apparaître les premières ébauches de comptabilité écrite (nous verrons la signification de ce critère).

En étudiant le mode de financement des unités productions situées en deçà de ce plafond, on peut disposer d'une bonne indication quant aux ressources qui sont mobilisées dans les activités de production du secteur de subsistance.

Reste alors à résoudre la question de la généralisation des résultats obtenus dans la branche menuiserie à d'autres activités. Les nombreux contacts permanents que nous entretenons avec différents types d'artisans et la collecte d'informations qu'ils représentent, permettent d'élargir ce résultat à d'autres activités de production du secteur de subsistance.

Il ressort que l'autofinancement représente les 2/3 des ressources mobilisées par les artisans lors de la création de leur atelier de production. A cela, s'ajoutent des participations extérieures (ainsi de quelques rares crédits, à court terme).

On rappellera que l'équipement est principalement installé au démarrage de l'activité. Les 3/4 des machines sont, du point de vue de leur nombre, acquises par les artisans dès la mise en route de leur atelier.

On en conclut qu'il existe donc bien une formation de capital dans le secteur de subsistance, mais nous verrons en quoi il n'y a pas accumulation.

Section 2 : La force de travail présente dans le secteur de subsistance

La force de travail présente dans le secteur de subsistance de production est constituée principalement par les apprentis (non salariés) et le patron de l'activité.

Cette présentation n'est ni formelle ni dogmatique; elle renvoie à l'apparition d'une division du travail hiérarchisée et fondée sur l'appropriation du surplus par l'initiateur de l'activité, propriétaire des moyens de production. Cette distinction détermine une ligne de partage à l'intérieur de l'atelier de production. Pourtant si l'on se place, non plus au niveau de l'atelier, mais au plan de l'insertion sociale des patrons et apprentis, on constate que la division hiérarchique, interne à l'entreprise, se dilue et fait place à une identité sociale des individus en question. Autrement dit, il semblerait que les rapports de production qui se développent à l'intérieur de la hiérarchie des ateliers de production ne soient pas des rapports de classe, mais seraient plutôt identifiables à des rapports aînés-cadets à l'intérieur d'un même groupe social.

Cette hypothèse, construite à partir de nombreuses observations de terrains, serait à étudier en faisant de l'apprentissage et des apprentis un objet de recherche en soi.

On a pu constater que l'apprentissage puisait largement dans l'arrière familial ou villageois pour alimenter les ateliers en force de travail.

Cet état de fait assure une cohésion à l'édifice socio-professionnel qu'est l'atelier et appuie la thèse de l'homogénéité sociale de l'ensemble des actifs du secteur de subsistance dans les activités de production.

Et cette identité sociale est un facteur de stabilité interne de l'atelier, qui va permettre la mise au travail d'une main d'oeuvre dépendante par un patron omnipotent; l'âge des actifs recoupe les différences de statut, les apprentis ayant le plus souvent moins de 20 ans et le patron plus de 30 ans.

§ 1 : Apprentissage

L'apprentissage constitue la phase initiale et temporaire de l'emploi dans les activités de production du secteur de subsistance. La totalité des individus installés à leur compte en tant que menuisiers, mécaniciens ou

couturiers ont suivi un apprentissage dans l'activité qu'ils exercent aujourd'hui. Le plus souvent cette période de formation a été effectuée dans un atelier de production dirigée par un africain, ivoirien ou non, pendant une durée variable (6 ans en moyenne avec des écarts sensibles).

Même si, lors de nos enquêtes, c'est une minorité d'artisans qui a suivi, en plus, un autre apprentissage dans une activité différente, il semble excessif de s'en tenir à une hypothèse de parfaite complémentarité entre apprentissage et activité professionnelle dans une même profession.

Si l'on peut affirmer, pour l'avoir constaté, que tout artisan a été apprenti dans l'activité qu'il exerce aujourd'hui, il est hypothétique de renverser la proposition en postulant qu'il existerait une linéarité systématique entre apprentissage et artisanat, le premier menant au second d'une part, et dans la même branche d'activité d'autre part.

Avoir été apprenti dans une activité donnée est une condition nécessaire pour prétendre être patron d'un atelier de subsistance de production, mais ce n'est pas, et de loin, une condition suffisante.

A- Contenu de l'apprentissage

L'apprentissage tel qu'il est pratiqué dans le secteur de subsistance n'est défini par aucune norme de savoir-faire technique à atteindre. C'est une situation professionnelle qui ne peut être définie ni par le contenu de la formation dispensée, ni par sa durée.

Il en résulte des différences importantes dans le niveau de compétence acquise par chaque apprenti; mais ces variations se situent globalement à la hauteur d'une technicité rudimentaire.

La transmission du savoir du patron aux apprentis semble s'opérer à travers un phénomène de déperdition des compétences du patron : l'apprenti en saura toujours moins que son patron, mais ne tardera pas à son tour à s'installer à son compte en mettant au travail des apprentis. Ce schéma est évidemment théorique puisqu'en le poursuivant à son terme on parviendrait à un niveau de compétence nulle. Or, ce n'est pas le cas. Une acquisition de savoir faire est réalisée hors de ce circuit et vient maintenir l'équilibre entre niveau de compétence des actifs du secteur de subsistance et les tâches productives à réaliser.

Ce savoir-faire nouveau est appris dans les emplois salariés des grands garages ou des menuiseries industrielles de la place.

La méthode didactique qui prévaut dans l'apprentissage tel qu'il est pratiqué dans les activités de production du secteur de subsistance, est fondée sur l'observation et l'imitation. La partie pédagogique de l'apprentissage est étroitement mêlée, et même confondue, avec l'activité directement productive, ou plutôt c'est par une activité immédiatement productive que l'apprenti s'initiera aux habitudes et aux réflexes professionnels plus qu'aux techniques et la méthode du métier.

L'actif acquiert un minimum de savoir-faire pendant son apprentissage, ce seuil étant défini par les conditions de la demande.

En effet, la compétence ne se détermine pas uniquement par rapport à la maîtrise pratique ou théorique d'une technique donnée, mais aussi selon la possibilité qu'a le travailleur indépendant (artisan) de transformer sa propre force de travail en biens et services à travers un marché. Qu'un actif puisse échanger le produit de son travail sur un marché implique nécessairement qu'il ait une certaine compétence apte à satisfaire une certaine clientèle.

La compétence et le savoir-faire renvoient couramment à des normes techniques absolues alors qu'ils n'existent que relativement à l'échange.

Et donc, de ce point de vue, l'apprentissage doit être considéré comme formateur puisque ces apprentis produisent et produiront, en tant qu'artisan en puissance, des valeurs d'usage qu'ils proposent, ou proposeront, à l'échange sur un marché.

Il y a là un aspect essentiel, souvent négligé, des activités de petite production, dont on considère les conditions de production en n'occultant l'objet même de cette production (biens et services).

La conjonction des conditions de production et de l'objet de production donne au secteur de subsistance un rôle stratégique, en tant que fournisseurs de biens et services non spécifiques du point de vue de leur valeur d'usage, mais particulier au niveau de leur valeur d'échange, puisque produits par une main d'oeuvre quasi-gratuite.

Les apprentis constituent l'essentiel de la force de travail utilisée dans les ateliers de production du secteur de subsistance. Ils représentent les 3/4 des travailleurs, à raison de 4 ou 5 individus par unité de production.

Ces apprentis sont le plus souvent des jeunes ruraux, ou des déscolarisés du primaire, appartenant au réseau familial ou social du patron qui y puise la main d'oeuvre nécessaire à son activité.

Le travail quasi-gratuit qu'ils fournissent, même s'il est de qualité médiocre, incorporant peu de savoir-faire et de capital, est apte à satisfaire une demande à faible solvabilité, et, une fois déduite les coûts intermédiaires, à produire un surplus net.

L'apprentissage, en tant que statut et les apprentis en tant que force de travail sont nécessaires à l'apparition d'un surplus net dans les activités de production du secteur de subsistance. *L'absence remarquable d'un salariat permanent dans ce dit secteur apparaît comme un point pertinent pour l'analyse et pour l'enquête proprement dite au niveau d'une différenciation catégorielle des ateliers.*

On peut faire l'hypothèse que l'absence d'un véritable salariat est liée, entre autre chose, au degré élevé de concurrence entre les ateliers de production du dit secteur; cette compétition ne laisse en moyenne qu'une part infime du marché à chacun des producteurs. Et cette recette unitaire faible ne permet pas à la fois de couvrir la charge salariale et de dégager un résultat d'exploitation positif.

De la valeur ajoutée créée par l'entreprise sera dégagée le surplus net que va s'approprier le patron, déduction faite de quelques charges fixes tels que loyer du terrain, patente, entretien très partiel des apprentis.

Occasionnellement, si la demande unitaire vient à augmenter, le patron fait appel à des "contractuels" qui sont, en quelque sorte, des salariés temporaires employés lors d'un temps fort de l'activité avec des perspectives de recettes majorées. Mais au niveau de la recette courante (150.000 CFA/mois) dans le secteur de subsistance étudié, seul l'emploi d'apprentis permet de dégager un surplus net, le salariat produisait, lui, un surplus nul ou même négatif.

L'apprentissage est une phase de formation-production.

Il y a ainsi un processus simultané de génération d'un surplus, produit du travail des apprentis, et l'acquisition par ceux-ci de compétences techniques.

En quelque sorte, le patron fait payer en nature, le prix de la formation qu'il donne à ses apprentis.

Mais la parité entre les deux éléments du binôme "formation-production" n'est pas certain.

- Au niveau idéologique tout d'abord, l'équivalence des prestations échangées entre le patron et l'apprenti n'est pas effective puisque l'aspect formation l'emporte largement sur le volet production. Le parent (ou tuteur) et le patron tombent d'accord sur les modalités de l'apprentissage et l'acquisition de savoir-faire dont le jeune bénéficiera pendant cette période. Cet accord est scellé entre eux par l'offrande d'alcool et/ou un versement en espèces au patron par le parent (geste qui situe explicitement le débiteur).

- Au niveau concret ensuite, la formation acquise effectivement paraît relativement mince en regard du temps passé dans l'atelier (généralement plusieurs années).

S'il est indéniable qu'il y a effectivement acquisition d'un certain savoir faire (dont la meilleure preuve est l'existence dans l'unité de production d'un surplus net ex post), la période de travail effective paraît dépasser largement le temps nécessaire à l'acquisition des compétences.

Ce temps nécessaire n'est pas déterminé arbitrairement. Il s'achève théoriquement dès l'instant où l'apprenti reste cantonné à des tâches productives qui n'améliorent ni ne diversifient ses compétences. Ce point de passage n'est à l'évidence pas instantané et son repérage ne manque d'être problématique.

Mais il importe davantage de montrer la nécessité de cette séquence formation-production (compte tenu de l'importance des apprentis en tant que force de travail principale d'une part, et de l'existence d'un surplus net d'autre part) que de repérer concrètement un processus qui n'est ni ponctuel, ni même observable.

B- Entretien des apprentis

Compte tenu de la non-remunération de la force de travail utilisée dans le secteur de subsistance sous forme d'apprentissage, il se pose la question de la reproduction de cette main d'oeuvre gratuite.

Hormis, la fourniture d'un repas par le patron en équivalent monnaie ou en nature, à laquelle peuvent s'ajouter quelques menus "cadeaux" (sic) du patron à ses apprentis, le coût d'entretien de ceux-ci est essentiellement reporté sur leur famille ou leur tuteur. Et c'est extraversion du coût de reproduction de la force de travail que constituent les apprentis, qui paraît rendre possible le fonctionnement du secteur de subsistance, c'est à dire conséquemment l'apparition d'un surplus net.

Le petit patron va recruter ses apprentis parmi sa propre famille, dans l'arrière familial large ou dans son village d'origine.

De plus, ses propres enfants peuvent être à leur tour apprentis chez lui ou auprès d'un autre patron.

Dans cette situation, c'est le patron lui-même qui devra garantir la reproduction de la force de travail utilisée dans le secteur de subsistance. Il fournira cet entretien, non pas en tant que patron par le versement d'un salaire, mais en tant qu'actif d'un ménage, disposant d'un revenu et assurant l'entretien des membres de cette famille. Il n'y a pas, dans ces cas de figure, extraversion du coût de reproduction de la force de travail utilisée, puisque au bout du compte, c'est le patron, chef de famille qui doit couvrir les besoins domestiques, y compris ceux des apprentis.

Et si de l'échelle familiale, on passe au niveau du groupe social auquel appartiennent patrons et apprentis, on peut se demander si globalement la notion de travail quasi-gratuit des apprentis n'est pas spéculaire.

En effet, l'extraversion du coût d'entretien des apprentis n'est elle pas qu'une apparence ?

Certes, elle reste vraie au niveau de l'atelier puisqu'aucun salaire n'y est distribué; mais elle ne semble pas recevable au niveau du groupe social dont relèvent patrons et apprentis puisque c'est dans cette sphère que sera assurée la reproduction de la force de travail des apprentis.

(Cette démonstration s'appuie sur le postulat d'identité sociale des patrons et des apprentis, qui reste à confirmer au moyen de l'investigation sociologique).

L'apprentissage, tel que nous l'avons observé à Abidjan, pourrait constituer, pour des milieux que nous dirons populaires, le moyen de transformer une main d'oeuvre familiale ou villageoise jeune, en force de travail productrice de valeur et donc de revenus que s'approprient les patrons du secteur de subsistance. Mais ces petits patrons appartenant au même groupe social (famille, village) que les apprentis, on peut avancer en toute hypothèse, que ce sont les apprentis eux mêmes qui assurent, partiellement ou totalement, leur entretien.

C- Exploitation des apprentis

La situation de cette force de travail pose une double question : est-elle soumise à une exploitation d'une part, et celle-ci est-elle indépendante de la position dominée du secteur de subsistance ?

On répondra positivement à la première question, si la valeur créée par l'apprenti est supérieure à son coût de reproduction puisqu'il y a fourniture d'un sur-travail. Faute d'une mesure de celui-ci, on ne peut que constater l'apreté et l'indigence des conditions d'existence de ces jeunes travailleurs.

(Pour la main d'oeuvre féminine, le processus est identique, sinon que leur prestation au travail ne transite pas, le plus souvent par l'échange marchand; elles n'en fournissent pas moins un travail considérable, mais domestique).

Du point de vue de la situation générale du secteur de subsistance, l'apprentissage a une triple fonction :

- a) assurer la reproduction technique du secteur de subsistance en initiant, plus ou moins, de futurs artisans,
- b) fournir par sa gratuité et son travail un surplus positif et donc un revenu aux petits patrons de ce secteur,
- c) mettre au travail une main d'oeuvre jeune virtuelle.

Quel que soit le niveau de la valeur créée par l'apprenti (par rapport à son coût d'entretien), sa mise au travail est le résultat d'une insuffisance relative des ressources dont disposent les ménages, auquel il appartient. Moins

qu'une période de formation, l'apprentissage représente plutôt une introduction à un processus d'auto-entretien de l'apprenti, par la médiation du groupe familial et de l'atelier de subsistance.

Que l'exploitation des apprentis soit vérifiée ou pas, il n'en reste pas moins que l'emploi de cette force de travail correspond à une nécessité pour les "milieux populaires" de faire face aux conditions de vie qui leur sont imposées en mettant au travail toute personne en âge d'être productive, c'est à dire de créer l'équivalent monétaire, ou au moins une partie, de son entretien.

D- Fin de l'apprentissage

La fin de l'apprentissage intervient à la demande de l'apprenti auquel le patron fournit un certificat de travail qui notifie la qualification à laquelle l'employé peut prétendre.

Un compromis paraît s'établir entre l'apprenti et le patron. L'apprenti, après plusieurs années de travail non rémunéré, aspire enfin à une rétribution correspondant à sa capacité de production et à ses besoins domestiques grandissants (autonomie sociale : fin de la prise en charge familiale liée à l'âge de l'apprenti et par exemple perspective de mariage...).

Mais si, théoriquement, l'apprenti a acquis des compétences faisant de lui un offreur potentiel de force de travail sur le marché, il reste dépendant de l'octroi d'un certificat de travail fourni par le patron de l'atelier, qui, par ce papier, le rendra effectivement disponible à l'embauche en tant qu'ouvrier mécanicien, tôlier ou menuisier.

Or la situation de l'emploi est telle dans le secteur de la grande industrie, qu'elle rend cette proposition pour le moins aléatoire.

Il en résulte que le patron, même s'il libère l'employé de son statut d'apprenti, conserve à son égard une position léonine. Il gardera ses meilleurs apprentis auxquels il reconnaitra la qualification de véritables ouvriers en leur fournissant effectivement de bons certificats de travail.

Dans la mesure de ses possibilités, liées au niveau d'activités de l'atelier, il leur octroiera un salaire aléatoire et variable, sans rapport avec les normes officielles.

La fin de l'apprentissage correspond au développement de l'autonomie sociale de l'apprenti qui, peu à peu, doit subvenir directement à ses propres besoins et éventuellement à ceux de la famille qu'il fonde.

Devant assurer totalement l'entretien de sa famille et de sa propre force de travail, l'apprenti est conduit à modifier son statut professionnel. Son coût de reproduction s'élargit avec sa socialisation croissante, et conjointement sa prise en charge par le groupe familial se réduit.

L'apprenti couvrira autrement sa reproduction. Il peut vendre sa force de travail sur le marché du travail (salarial dans le secteur moderne capitaliste), ou bien il/se ^{va} mettre à son compte et extorquer à son tour du sur-travail à des apprentis, ou aussi rester sans emploi et sans revenu et modifier la répartition de son coût d'entretien en se faisant prendre en charge par d'autres parents ou amis.

Si l'apprenti, reconnu comme ouvrier par son patron, reste confiné à un emploi dans le secteur de subsistance, faute d'emploi salarié dans le secteur moderne capitaliste, c'est alors suivant une forme hybride que s'opère la reproduction de sa force du travail.

D'une part, le patron verse à son ouvrier un salaire minime largement inférieur au SMIG (25.000 F) et indexé sur les résultats de la production mensuelle (de 10 à 20.000 F).

D'autre part, le patron accepte que son ouvrier effectue quelques travaux personnels pendant ses heures de travail, si l'activité vient à diminuer et que des opportunités de revenus se présentent hors de l'atelier.

De plus, des pratiques occultes tels que / ^{détournements} ou perceptions indues de factures réglées par les clients vont dans ce sens, même si elles se situent en dehors de la règle du jeu qu'a fixée implicitement le patron.

Autant de procédés qui sont destinés à permettre à l'ouvrier d'assurer intégralement la couverture monétaire de ses besoins domestiques, sans qu'il y ait véritablement versement d'un salaire, au sens où celui-ci est le coût de reproduction de la force de travail de l'ouvrier.

La spécificité de l'ouvrier tel qu'il est employé dans le secteur de subsistance, est que son coût de reproduction est assuré à la fois par l'employeur et par l'ouvrier (et son arrière familial, s'il compte des actifs).

E- De l'apprentissage au salariat

Nous avons vu que l'apprentissage en tant que mode d'entretien, d'un milieu de jeunes prolétariés s'achevait lorsqu'on passait à un autre processus de reproduction de la force de travail déterminé par une socialisation des actifs (extension des besoins monétaires, mariage etc...).

Et une voie couramment empruntée par les apprentis, à la fin de leur apprentissage, les conduit à s'employer comme salarié dans une moyenne ou grande entreprise industrielle de la place.

Pour un nombre important d'individus, le statut suivant l'apprentissage en milieu artisanal est le salariat en milieu industriel. Lors de nos enquêtes, c'est environ 75 % des artisans rencontrés qui nous ont dit avoir occupé un ou plusieurs postes salariés dans une grande entreprise de la place (Menuiserie et Garage). Ce constat ne signifie en aucun cas que ce type de mobilité est vérifiable pour toute activité (cas de la confection par exemple qui l'infirmes).

De plus, il est sûr que tout apprenti ne deviendra pas nécessairement ouvrier salarié dans la même activité et dans une firme industrielle.

On retiendra seulement qu'une partie significative des artisans dans certaines activités de production, a été salariée dans de grandes ou moyennes entreprises, le plus souvent étrangères. Pour ceux qui ne l'ont pas été, il ne fait pas de doute que c'est l'absence d'une telle opportunité qui les conduit directement de l'apprentissage en milieu artisanal à une activité indépendante.

Une des fonctions de ce passage par un emploi d'ouvrier salarié est la recherche d'une amélioration des compétences de l'individu. Et plus la phase salariée est longue et diversifiée, plus la technicité de l'employé peut s'élever, encore que ce constat n'est pas un caractère de loi puisqu'il faut tenir compte du secteur et du poste d'activité occupé par l'ouvrier.

Ainsi dans l'activité de boulangerie où la mécanisation est relativement développée (pétrissage, pesage, moulage) par exemple, les travailleurs affectés aux postes de production, réalisent un travail simple dans lequel interviennent des notions de savoir-faire très sommaires ou au moins répétitives. L'extension de la mécanisation du travail avec la division et la parcellisation qu'elle impose, réduit la part de travail complexe que fournissent les ouvriers

producteurs. Le sciage, le rabotage, le ponçage réalisés séparément par des individus distincts, deviennent ainsi des activités désintégrées qui ne procurent pas aux travailleurs la moindre compétence en tant que menuisier ou ébéniste. Ils deviennent des machinistes, polyvalents et mettant en oeuvre une force de travail plus physique que technique.

La conception, la fabrication étant de plus en plus éclatées, il peut sans doute en résulter une limite à ce rôle formateur que peut procurer, sous condition, un emploi salarié dans une menuiserie industrielle par exemple.

Par contre, dans l'activité de réparation automobile cette division du travail ne paraît guère possible.

Cette dernière remarque laisse penser que les activités capitalistes de fabrication, avec le développement de la mécanisation et la parcellisation des tâches de production, seront de moins en moins à même de répondre à cette quête de formation qui explique, en partie, le passage de l'apprenti vers l'emploi industriel.

A l'inverse, les activités capitalistes de réparation, par l'organisation actuelle de leur production, restent plus formatrices, du point de vue du travailleur salarié qui projette de s'installer à son compte.

Pendant cette phase de travail salarié, un phénomène fréquent de travail parallèle a été repéré et ramène notre réflexion à son objet initial : le secteur de subsistance.

Pratiquement, le travailleur reste productif en dehors de son temps de travail salarié (fin de journée, de semaines ou vacances). Les moyens de travail sont constitués parfois d'outils ou de pièces prélevées dans le stock de l'entreprise qui l'emploie, s'ils ne sont pas achetés par l'ouvrier lui-même. Lorsque les tâches à réaliser nécessitent un appareillage technique plus lourd, le travailleur utilise l'équipement dont disposent des artisans de ses amis ou parents déjà installés. Cette utilisation se fait au prix coûtant, le travailleur louant forfaitairement le matériel et une partie de l'espace productif de l'artisan.

L'ouvrier -artisan à ses heures- travaille seul ou mobilise les services d'un aide en vue de certaines tâches particulières pour lesquelles il n'est pas outillé ou compétent (mécanique si lui est tôlier par exemple).

L'objectif de ces activités connexes est à l'évidence de compléter le niveau de revenu disponible de l'ouvrier. Il semblerait que la conjonction des activités indépendantes (de subsistance) et l'emploi salarié soit en passe de devenir problématique si l'on croit par exemple des employés d'une grande entreprise de ferronnerie. Un obstacle important à ce double emploi tient naturellement aux limites physiques de l'individu qui après sa journée ou sa semaine de travail n'est pas en mesure d'entamer une seconde phase d'activité. De plus, la prolifération des petits ateliers de production de ferronnerie enlève maintenant une part notable du travail auxquels ces salariés-artisans pouvaient prétendre il y a encore "deux ou trois ans" (sic).

Le dernier élément enfin vient de la surveillance accrue de l'entreprise concernée sur son propre équipement; elle ne tolère plus de voir systématiquement son matériel utilisé à d'autres productions que celles de ses chantiers.

Dans le contexte inflationniste actuel de la Côte d'Ivoire (27 % en 1977), le secteur de subsistance de production (mais aussi de service et de distribution) constitue un amortisseur important, à la hausse de prix, en tant que pourvoyeur de ressources nouvelles.

L'acquisition de revenus nominaux ou réels complémentaires ne s'effectuent pas principalement par l'action revendicative des travailleurs, mais plutôt par la mise en oeuvre de capacité supplémentaire de travail, individuellement par extension de la journée de travail, ou collectivement par mise au travail de membres de la famille, soit les deux conjointement.

On constate que les secteurs agricole, industriel et commercial n'est pas en mesure d'absorber (pour l'instant ?) toute la main d'oeuvre disponible d'une part, et d'autre part, d'assurer, au moins à une partie des travailleurs -et de leurs dépendants- le niveau de reproduction attendu par ceux-ci. Leur revendication n'est pas affirmée explicitement mais se matérialise à travers l'existence et le développement du secteur de subsistance.

Dans ce contexte, le travailleur cherchera à valoriser individuellement ses compétences professionnelles en exerçant un travail indépendant parallèle à son emploi salarié.

Il améliore ainsi son revenu disponible, prospecte une clientèle et prépare éventuellement son passage à une activité exclusivement artisanale. Face aux risques de licenciement ou de départs involontaires (âge, maladie, chômage),

le secteur de subsistance représente une assurance sociale de première importance, comme source de revenu ultime avant la paupérisation absolue.

Mais le secteur de subsistance ne dilue-t-il pas ainsi la contestation ouvrière en atomisant la stratégie des salariés face à leurs conditions de travail puisqu'il s'y développe des réponses individualisées et participatives qui forment ensemble le secteur de subsistance ?

Les réflexions qui précèdent, consacrées à la fonction de l'apprentissage dans le secteur de subsistance et à son prolongement éventuel dans le salariat industriel, ne prétendent pas, tant s'en faut, embrasser l'ensemble des aspects de la question.

Ce n'est qu'une piste de recherches ouverte à des investigations ultérieures, et fondée sur l'observation et l'analyse de ce secteur de subsistance. Nous avons seulement voulu montrer ici, par une approche empirique, que l'apprentissage ne peut pas tenir dans une catégorie statistique que l'on illustre couramment au moyen de valeurs absolues. Nous voulons entamer une réflexion sur le contenu concret et l'utilisation de cette appellation qui, le plus souvent, est strictement limitée à un simple dénombrement.

Et là encore, la catégorie usitée comme celle de secteur informel, fait écran à l'analyse de ce secteur économique.

Notre but est d'entreprendre une réflexion épistémologique à propos de ces notions trop usuelles et mal définies mais qui finissent par apparaître comme de véritables catégories scientifiques, à force d'usage.

§ 2 : Le patron

Cette appellation recouvre une pluralité de formes puisque appliquée indifféremment dans l'artisanat, la PME ou la grande industrie, autant au niveau des postes de direction qu'à celui du statut de propriétaire.

Le critère de propriété de l'activité productive privée individuelle ne confère pas aux patrons nationaux l'homogénéité que la notion d'entrepreneur suppose.

Bien qu'ils soient tous les récipiendaires du surplus net que dégage la force de travail utilisée dans la production, des différenciations essentielles s'établissent entre les patrons nationaux au même titre qu'entre les modalités et l'ampleur de leur accumulation productive respective. Ils constituent ainsi des sous-groupes socialement distincts les uns des autres; et même si une définition fonctionnelle les rassemble sous une même vocable, la nature et la forme de leur activité renvoie à de mécanismes sociaux et économiques radicalement différents, quand ils ne sont pas antagoniques entre eux.

Hormis la position hiérarchique commune qu'ils occupent dans leur atelier ou leur(s) entreprise(s), rien ne permet d'assimiler pas l'exemple le petit patron artisan au notable propriétaire, entre autre chose, d'une ou plusieurs boulangeries.

Un critère simple permet de dégager ici une première ligne de partage pertinente entre ces différents types de patrons : suivant que le propriétaire de l'activité est aussi un professionnel de celle-ci, ou pas, on peut définir deux grands modes de formation de capital privé ivoirien.

a) Si le propriétaire n'est pas un professionnel de l'activité, il s'agira généralement d'une accumulation plus affairiste et financière que professionnelle. Par son ampleur, sa diversité et ses modalités, elle constituera un type de formation de capital fondamentalement différente de celle que réalisent les artisans. Le patron sera alors un "homme d'affaires".

b) Les artisans par contre, sont des professionnels en ce sens qu'ils s'engagent comme initiateur et propriétaire, dans une activité principale de subsistance, pour laquelle ils ont été formés, peu ou prou, comme apprentis et/ou comme salariés.

Mais la catégorie "artisan", elle non plus, n'est pas monolithique et malgré l'existence de certains points communs à tous les artisans (dont un certain savoir faire) des différences remarquables vont les séparer en deux sous groupes nettement distincts. Le plus important par son poids socio-économique est sans aucun doute le secteur de subsistance; le second étant le secteur de transition qui inclut les quelques ateliers artisanaux en voie d'émergence vers une structure de production capitaliste. Globalement on a pu estimer ces derniers à moins de 10 % du nombre total des ateliers de production de type artisanaux. Autrement dit, la promotion de la PME à partir de l'artisanat relève davantage d'une vue de l'esprit et de l'idéologie que d'un processus réel.

(La promotion de la petite et moyenne entreprise ivoirienne n'en est pas moins réelle, mais s'effectue essentiellement sur le mode non professionnel vu en a).

D'une manière générale, dans les deux secteurs, (l'un de subsistance l'autre de transition dont la juxtaposition devrait recouvrir ce qu'il est convenu d'appeler l'artisanat) on retiendra qu'il existe une identité dans le profil biographique professionnel des artisans; une même mobilité les conduit de l'apprentissage en milieu artisanal, à une activité de patrons dans ce milieu en passant éventuellement par une activité salariée dans une grande entreprise de type moderne.

Si l'on s'en tient à une définition fonctionnelle, on retiendra qu'en tant que patron, celui-ci est effectivement l'initiateur de l'activité et qu'il a un rôle d'encadrement et de contrôle sur la production et la vente. Il est propriétaire du capital technique, il est destinataire exclusif du résultat net d'exploitation.

Ces éléments de définition classique du patron ne laissent pas transparaître le degré particulier de division du travail qui prévaut dans le secteur de subsistance, car si, statutairement, le patron a l'exclusivité de la direction de l'atelier, il intervient directement dans les tâches de production.

Du point de vue des temps de travaux effectués par le patron d'une part, et le reste de la force de travail utilisée d'autre part (principalement apprentis), la contribution du premier est relativement peu importante. Par contre, on peut penser que sa productivité est supérieure à celle des apprentis (soit qu'il réalise plus rapidement que ces derniers, une même tâche, soit qu'il effectue des travaux complexes que les apprentis ne sont pas en mesure de faire).

La durée du travail du patron est, en outre, variable suivant que le patron est en plus, salarié ou non dans un établissement industriel de la place. Si par exemple le patron conserve une activité salariée de tôlier ou de mécanicien dans une grande entreprise tout en dirigeant son atelier de réparation automobile dans le secteur de subsistance la séparation des tâches de direction et de production devient encore plus évidente que s'il est uniquement petit patron à plein temps.

Des visites fréquentes et régulières en dehors de ses heures de travail salariée, lui permettent de suivre travaux et clientèle.

L'activité principale salariée ne fait pas de ces petits patrons des absentéistes, compte tenu de l'importance vitale qu'à pour eux cette activité de subsistance parallèle.

En dehors de ce cas particulier du patron-salarié dans lequel la division du travail est nette, la hiérarchisation des tâches dans l'ensemble des activités de production ou du secteur de subsistance pose question.

On aura constaté qu'entre les activités de service du secteur de subsistance et celle de production, la hiérarchisation s'élargit en même temps que l'importance du surplus net dégagé ex post.

Pour la vendeuse de kola par exemple, installée dans la rue devant son domicile, la division verticale du travail est nulle puisqu'elle est à la fois l'initiatrice, la propriétaire et la main d'oeuvre de l'activité. Le plus souvent, elle exerce seule cette activité sans l'aide d'apprentis et son revenu mensuel n'excède pas 10.000 F.

Par contre, pour les activités de production du secteur de subsistance (garage, menuiserie, ferronnerie, confection) une forme de hiérarchisation apparaît par la mise au travail d'apprentis et le surplus net dégagé peut atteindre 50.000 F par mois.

Ainsi, on constate la permanence de la structure d'emploi par ensemble d'activités au sein de ce secteur de subsistance.

Il n'existe pratiquement pas de vendeuses de kola qui emploient un nombre significatif d'apprentis, comme il n'est pas courant de rencontrer un tôlier, un mécanicien ou un peintre-auto travaillant seul. En général, ceux-ci utilisent en moyenne quatre ou cinq apprentis.

De même que pour le capital technique nous avons établi un niveau structurel d'équipement, il se dessine en matière d'emploi, un optimum, variable d'une activité à l'autre mais permanent pour chacune d'elles.

On peut avancer que, plus le coût des consommations intermédiaires est relativement peu important dans le prix de vente, plus l'activité utilise de force de travail.

Cette proposition serait tautologique si cette force de travail utilisée à la production était rémunérée. Or elle ne l'est pas; mais c'est l'argument du patron artisan qui justifie ses prix de vente par la rétribution du travail, qui est quasi-gratuit, en fait.

Et quand la force de travail utilisée n'est pas seulement celle que peut fournir le travailleur indépendant, on voit apparaître une première ébauche de division verticale du travail. Il semble bien que ce soit la nature de l'activité qui va déterminer l'existence et l'ampleur de cette hiérarchisation. On pourrait ainsi distinguer deux situations typiques et extrêmes, mais réelles.

Un premier cas de figure dans lequel le patron ou la patronne fournit exclusivement la force de travail nécessaire à son activité. L'apprentissage y est donc en principe inexistant.

L'importance du travail fourni est faible par rapport aux coûts intermédiaires, par unité de produit vendu.

Cette description correspond à la situation des activités de micro-commerce (cigarettes, cola, journaux, bimbeloterie etc...) qui nécessitent peu de capital de départ (5.000 à 10.000 F) et aucune compétence particulière.

A l'opposé, dans les activités de production étudiées, l'apprentissage est la règle et la hiérarchisation des tâches apparaît sous la forme simple propriété/exécution.

En même temps qu'elles initient les jeunes apprentis aux ficelles du métier, ces activités sont principalement pourvoyeuses de travail : réparation automobile, confection, ferronnerie, menuiserie etc...

De là, on peut constater que les activités qui utilisent le plus de main d'oeuvre (nombre d'apprentis) sont celles qui nécessitent un certain savoir faire, et que la valeur ajoutée qui en est dégagée est d'autant plus importante.

Le niveau du surplus n'est pas indépendant du nombre d'apprentis mis au travail.

Avec l'apparition de l'apprentissage, le patron de l'activité utilise les rapports de production qu'il a subi ou qu'il subit encore en tant que salarié dans les entreprises industrielles capitalistes pour les imposer à son tour comme patron.

Simultanément ou successivement le salarié a pu mettre en oeuvre dans son atelier personnel des rapports de production qui lui sont favorables par le fait qu'ils rendent possible l'appropriation du sur-travail des apprentis ou, au moins, du produit de leur travail.

(Si les rapports de production du secteur de subsistance donnent lieu à une exploitation, ce n'est pas sous une forme capitaliste).

Deux conditions déterminent cette possibilité :

D'une part, une série de contingences personnelles vont intervenir dans ce glissement vers une activité indépendante : disposition d'un capital minimum, compétence, charge familiale, aménagement d'un espace productif, activités déjà entreprises etc...

D'autre part, la "permissivité" du système économique capitaliste qui laisse se développer dans son sillage ce secteur de subsistance dans lequel vont resurgir des rapports de domination, sinon d'exploitation.

Précédemment, nous avons vu comment l'apprenti était mis au travail par un patron et en quoi il était dominé voire exploité. Qu'en est-il maintenant du patron de l'activité de production du secteur de subsistance ?

Est-il à la fois exploiteur dans ce secteur et pressuré, directement ou indirectement, dans le système économique dominant ?

Les salaires versés aux travailleurs du secteur capitaliste sont d'autant moins élevés que ceux-ci orientent la plus grande partie de leur consommation vers le secteur de subsistance; celui-ci leur fournit, à bas prix, les biens et services nécessaires à leur entretien. Et ces prix de vente réduits ne sont pas le résultat d'une productivité élevée dans le dit secteur mais bien celui d'une non rémunération de la force de travail utilisée.

L'activité productive des ateliers de subsistance est rémunérée à un niveau qui assure seulement la simple reproduction technique de la capacité productive de ces ateliers et l'entretien domestique du patron et, indirectement nous l'avons vu, des apprentis.

Les bénéficiaires apparents sont donc les consommateurs qui s'adressent au secteur de subsistance, ils acquièrent des marchandises sous évaluées, améliorant ainsi leur pouvoir d'achat et réduisant leur propre coût de reproduction. Et s'ils sont salariés dans le secteur capitaliste, c'est à son profit que ce processus s'opère finalement.

Les patrons du secteur de subsistance sont le relais de ce phénomène de réduction, du coût d'entretien de la force de travail salariée mais socialement et économiquement ils restent du côté des dominés même si à leur tour, ils mettent des apprentis au travail.

- Nationalité des petits patrons des branches de production

Sur Abidjan, en 1976, il a été recensé 14.237 établissements sédentaires ne tenant pas le Plan Comptable Ivoirien normal, répartis en 23 branches et représentant 280 activités (7).

Nos enquêtes ont porté sur les branches de production 13 (Menuiserie) et 19 (Garage). Si l'on considère en plus la branche 11 (couture, confection), on notera que le nombre de patrons (exploitants) recensé est de 4.465 soit un peu moins du tiers de l'effectif total.

La participation ivoirienne dans ces branches est respectivement de :

33 % en menuiserie

50 % en réparation automobile

29 % en confection.

Pour l'ensemble des établissements sédentaires, elle est, en moyenne de 24 % environ (alors que la population étrangère abidjanaise est évaluée à 50 % du total urbain).

En faisant référence à cette statistique on peut estimer que le secteur de subsistance, y compris les branches de production, est à majorité étrangère.

De là, il est déduit que la situation précaire et difficile de ce secteur de subsistance affecte principalement les étrangers à qui il restera toujours le recours d'un rapatriement si la situation s'aggrave encore davantage. Le raisonnement n'est pas faux, cette proposition occulte d'une part, la présence d'un nombre significatif d'ivoiriens dans certaines branches (37 % dans la production) et d'autre part, il évacue de manière inconséquente, la fonction essentielle du secteur de subsistance dans les mécanismes de sous évaluation de la force de travail utilisée dans le secteur moderne capitaliste.

(7) Recensement général des activités en milieu urbain.

Tome IV : Les centres urbains de plus de 100.000 habitants.

RCI - Ministère du Plan D.E.D.

De façon prudente et en ouvrant seulement le débat, on peut constater que les conditions de production du secteur de subsistance

a) ne sont pas de type capitaliste : absence d'un véritable salariat, inexistence du profit et de l'accumulation du capital, faible technologie, identité de classe entre patron et apprenti;

b) mais ils ne sont pas non plus précapitalistes, parce qu'il existe déjà un secteur moderne capitaliste d'une part, et que d'autre part, les conditions de production observées ne présagent pas du passage des unités productives étudiées vers une forme de capitalisme industriel : nous le savons, elles restent confinées dans le secteur de subsistance;

c) ne sont pas une séquelle d'un mode de production en voie d'extinction (de type "traditionnel") puisque on enregistre au contraire, un mouvement conjoint d'industrialisation, d'urbanisation et d'extension du secteur de subsistance.

Les conditions de production du secteur de subsistance paraissent relevées d'un mode productif spécifique dont nous envisagerons les conditions de reproduction.

La combinaison des différents facteurs production étudiés précédemment va se matérialiser dans l'acte productif. Et le solde de l'activité fournira le résultat net d'exploitation ou surplus net.

A côté de la production de valeurs d'usage qui font l'objet de l'échange, l'apparition d'un surplus net constituera l'autre facette du rôle que tient le secteur de subsistance.

Ces deux fonctions sont pratiquement confondues, mais leur distinction peut être établie à partir de l'analyse des conditions de production d'une part et de reproduction d'autre part.

Le surplus net relève à la fois des premières (production) en tant que résultat d'activité, et des secondes (reproduction) comme élément déterminant de l'accumulation productive.

Dans l'analyse des conditions de reproduction, nous envisagerons successivement le surplus net et son utilisation puis les conditions générales d'expansion et de récession du secteur de subsistance dans les branches de production.

CHAPITRE II :

CONDITIONS DE REPRODUCTION DU SECTEUR DE SUBSISTANCE

Section 1 : Le surplus net

§ 1 : *Réflexions générales*

L'étude de l'organisation productive dite de subsistance a montré la singularité de cette structure de production à travers les caractéristiques des éléments matériels et humains qui y participent directement. Et les conditions de production ont été définies par la fonction propre de chacun d'eux et leur combinaison; leur résultat (ou surplus net) sera maintenant étudié.

L'atelier de subsistance qu'il soit de production, de distribution ou de service, est largement pourvoyeur de revenus populaires. Les activités productives qu'il abrite créent de la valeur d'échange de laquelle sera dégagée le surplus net que s'approprie patron (ou patronne) de l'activité considérée.

Et c'est, en dernière instance, l'apparition virtuelle de ce surplus de subsistance qui aura déterminé l'existence de l'unité productive. L'ensemble du détour de production va être établi par l'artisan pour que soit dégagé en fin de période un surplus net positif. Lorsque la conjoncture est bonne, le résultat net peut être deux fois supérieur au SMIG (25.000) dans les branches de production étudiées.

Mais la situation ordinaire est généralement moins brillante. Et très nombreux sont les artisans qui constatent amèrement le manque de travail qui les handicape. Pour beaucoup, l'attente et l'espoir de voir leur activité se développer, tient lieu de seuil ultime avant la paupérisation absolue ou l'illégalité ("je continue pour ne pas voler". "Si j'ai la chance, les clients vont venir". "Le travail manque, mais on peut manger"...).

L'observation nous laisse penser que ce marasme endémique qui frappe les activités de subsistance ne tient pas aux conditions internes de production, puisque, si la situation est exceptionnellement favorable un atelier ordinaire est capable de multiplier significativement ses résultats d'activité.

Autrement dit, il existe une capacité de production et de réponse à la demande, largement sous employée, dans laquelle l'artisan peut puiser pour satisfaire un marché occasionnellement actif. L'élasticité de l'offre par rapport à la demande est donc élevée.

Certes, le processus n'est pas inépuisable et théoriquement on peut imaginer que les conditions de production puissent devenir, dans un contexte de hausse permanente du volume de la production, inadaptées ou insuffisantes. Mais cette hypothèse est erronée, car il apparaît qu'une amélioration durable de la demande globale se traduit davantage par une hausse du nombre des ateliers que par une croissance du volume de production unitaire, la capacité de production utilisée ne dépassant pas 30 % du potentiel installé (temps de travail effectif/temps de travail légal).

Le niveau moyen et les variations qui affectent le surplus ne sont pas le résultat des conditions générales de production dans ces ateliers de subsistance.

Qu'on ne s'y trompe pas : il n'y a pas deux niveaux d'observation, l'un micro-économique où l'on rencontre une série d'ateliers aptes à répondre à la demande en organisant la production et en dégagant un surplus et l'autre macro-économique et sectoriel où se développerait un secteur dit informel et anarchique. Car si c'était le cas, il nous faudrait expliquer le passage du "micro" ou "macro", de l'unité organisée efficacement et à même de fournir des revenus, au secteur tout entier, non structuré et brownien.

Les conditions de production qui prévalent dans l'ensemble du secteur de subsistance vont être modelées par une série de déterminismes exogènes, agissant simultanément au niveau de l'existence de ces activités distributrices de revenu et de leur mode de fonctionnement interne.

La fonction et l'organisation des unités économiques de subsistance sont produites par des facteurs qui sont hors de l'entité en question.

On n'a rien expliqué si on limite l'analyse du secteur de subsistance à la seule articulation "conditions de production et niveau de surplus", quel qu'en soit le sens. En effet, affirmer que l'exiguité et la précarité du résultat net sont induites exclusivement par le type d'organisation productive qui existe dans les ateliers de subsistance, ou inversement articuler les modalités du processus productif au montant et à la gestion du surplus de ces ateliers n'est pas suffisant; c'est même tautologique, car ce qu'il faut comprendre ce n'est pas comment sont agencés et utilisés les facteurs de production matériels et immatériels, mais davantage quels sont les déterminants de ces conditions de production.

Les interrogations pertinentes ne sont maintenant pas "comment produit-on dans le secteur de subsistance" ?; mais plutôt "pourquoi produit-on dans ces conditions" ?

Il faut chercher ailleurs la détermination des conditions de production du secteur de subsistance. S'en tenir à son seul fonctionnement interne, c'est s'enfermer dans un micro-économisme descriptif.

Au-delà des conditions de production du secteur de subsistance, ce sont ses conditions de reproductions qu'il faudra analyser.

On peut envisager deux types d'approche de ces modalités de reproduction du secteur de subsistance.

La première se limite à la firme en tant que niveau représentatif du phénomène de reproduction économique du secteur de subsistance; les seuls éléments techniques y sont pris en compte, et, particulièrement, l'élément clé de la reproduction économique des unités que constitue le surplus et son utilisation. Il s'agirait en d'autres termes, de limiter l'analyse aux seuls mécanismes d'accumulation au niveau de l'entreprise artisanale.

Cette première optique est sans issue pour l'analyse strictement économiste du secteur de subsistance puisque le surplus dégagé exposé dans l'atelier sort tout entier de la sphère de production sans y être réinjecté. La fuite du surplus prive l'économiste de son objet d'étude : l'accumulation (et son étude) à peine entamée, s'arrête...

Du strict point de vue micro-économique, la mise en évidence de ce processus d'exportation du surplus hors de la sphère de production constituerait du même coup le point final d'une analyse de type industrialiste.

Au contraire, dans notre problématique, ce constat est retenu comme une double indication : d'une part, il met en évidence l'existence de mécanismes de reproduction spécifiques qui seront à analyser; et d'autre part, il indique le rôle économique particulier que va tenir ce secteur, pourvoyeur de revenu, dans le système "périphérique" capitaliste.

Si, en termes de capital, l'étude du secteur de subsistance avorte, en termes de surplus, elle se développe avec l'analyse de sa destination.

§ 2 : *Evaluation et utilisation du surplus*

A- *Evaluation du surplus*

Les caractéristiques formelles de ce surplus sont connues : son montant est soumis à des variations importantes pouvant aller jusqu'à sa totale disparition; le patron ignore généralement la dimension de son revenu d'entreprise.

L'activité ne fait l'objet d'aucun enregistrement; et les différents flux ne sont jamais chiffrés par le patron de l'atelier de production qui ne connaît pas le niveau des différents paramètres de situation (Recettes, Dépenses principalement).

Cette observation nécessite quelques précisions.

Le patron est capable d'évaluer les entrées et les sorties, liées à production, sur une période brève (de l'ordre de quelques jours). Il est possible journellement d'établir avec lui un compte d'exploitation simplifié et précis. Mais au delà de cet horizon, le patron n'est plus à même de restituer la nature et la mesure des différents flux de production, faute d'avoir pu les enregistrer matériellement (analphabétisme, incapacité à établir une comptabilité même sommaire etc...).

L'information se dilue puis se perd, et en fin de période d'activité annuelle, aucun chiffrage ne peut être réalisé, à moins d'en rester à des approximations.

Il est toujours possible par l'enquête directe de connaître exactement ce surplus en pratiquant un enregistrement systématique sur une durée choisie. Mais pour le patron enquêté, cette évaluation a un caractère totalement artificiel et dont l'intérêt lui échappe. Il n'est pas demandeur de ce type d'informations : connaître les composants chiffrés de son activité pour un mois donné ne lui paraît pas utile en soi.

Ce n'est donc pas seulement l'absence de moyens de chiffrage et d'évaluation qui explique en totalité l'inexistence de toute forme de comptabilité, puisque la mise à disposition gratuite de ces moyens et des résultats importe assez peu à l'artisan.

Si la maîtrise d'une technique matérielle de mémorisation (cahier de recettes et dépenses, livres de compte...) est une condition nécessaire à l'apparition d'une comptabilité et donc à la mesure du résultat net d'activité, elle ne constitue pas une condition suffisante.

Dans les branches de production étudiées, on observe que la comptabilité la plus sommaire commence à apparaître là où existe l'amorce d'un processus d'accumulation.

On a pu constater que l'ébauche d'un compte d'exploitation est repérable au même temps que l'apparition d'un processus d'épargne et de capitalisation.

Lorsqu'il n'existe pas d'accumulation, la gestion est intuitive, de type domestique c'est à dire approximative mais nécessairement en équilibre.

La corrélation entre existence d'une comptabilité et d'une accumulation est proposée ici comme hypothèse forte compte tenu de ce qui a été systématiquement constaté à l'intérieur de ce secteur de subsistance. Et inversement, nous avons observé que dans ce que nous appelons le secteur de transition, la comptabilité apparaissait sous des formes diverses, en même temps que la capitalisation.

Ainsi l'inexistence de toute forme de comptabilité paraît être critère pertinent pour repérer les unités de production du secteur subsistance.

Certes toutes les unités sans comptabilité ne pourront pas être assimilées à ce secteur. Ainsi, parmi les activités commerciales même importantes, l'existence d'une comptabilité n'est pas fréquente et à l'évidence ces établissements ne relèvent pas tous, tant s'en faut, du secteur de subsistance.

Mais si, à l'absence de toute forme de comptabilité, s'ajoutent un fonctionnement en reproduction simple, l'inexistence d'un salariat, la non propriété du local où s'exerce l'activité, la quasi inexistence de stock de matières premières ou de produits finis, on peut alors classer l'unité étudiée dans le secteur de subsistance.

Les variations qui affectent le revenu sont chronologiques et sectorielles.

Le surplus peut évoluer dans une même activité selon un cycle dont les phases sont déterminées par la position du niveau des ressources de la clientèle potentielle. Ces variations sont mensuelles (forte demande en début de mois) ou annuelles (hausse des commandes au moment des fêtes par exemple). Il est sûr que ces cycles sont différents suivant les activités considérées.

Les variations de la demande durant l'année, doivent donner lieu à des inflexions sensibles de l'activité du secteur de subsistance selon la répartition dans le temps des dépenses périodiques et incompressibles qu'effectuent les ménages-clients auprès du secteur de subsistance, mais aussi par ricochet auprès du reste de l'économie nationale.

Au-delà de l'année, on peut envisager l'existence d'un trend que suivrait le surplus moyen de subsistance, lié à l'évolution du degré de concurrence à l'intérieur du secteur au rythme d'inflation, à la progression générale de la demande etc...

Le surplus est variable, en moyenne, d'une profession à l'autre. Ainsi certaines activités de subsistances de distribution seront complémentaires d'un revenu principal (elles seront le fait d'un même individu ou/et d'autres actifs de l'unité domestiques) et ne pourront à elles seules assurer la reproduction de la force de travail qu'elles nécessitent (vendeurs ou vendeuses à temps partiel) mais résuiront d'autant la charge que ces individus représentent pour le budget domestique.

D'autres activités de subsistance (de production) seront exclusives pour un individu ou une unité domestique, et le surplus dégagé sera alors plus important que dans les activités précédentes.

B- Utilisation du surplus

L'existence d'un surplus ex post ne signifie pas nécessairement accumulation. C'est la destination du résultat net d'activité qui déclenchera, ou non, le processus de capitalisation. Or le surplus dégagé des activités de subsistance quitte la production et donc ne donne lieu à aucun réinvestissement dans l'unité productive, hormis le renouvellement du matériel qui prend d'ailleurs le plus souvent la forme d'une remise en état poussée dans ses dernières extrémités.

L'absence d'un processus d'accumulation dans le secteur de subsistance fournit un bon indice quant à la destination du surplus net. Si l'on étudie à la fois les éventuelles dépenses d'équipement faites dans l'unité de production et l'utilisation effective du surplus, on dispose d'éléments sûrs qui permettent d'affirmer que ce surplus quitte la sphère de production dont relève l'atelier de subsistance.

Initialement nous le savons, des ressources doubles sont mobilisées en vue de constituer l'atelier de production; elles sont tirées, par autofinancement, d'un maigre pécule personnel, mais proviennent aussi d'un financement extérieur non bancaire, constitué de l'épargne d'un parent. Le plus souvent, ce dernier est un salarié, fonctionnaire ou non, du secteur "moderne", et il y a là, hormis l'autofinancement, un mode de financement extrêmement répandu qui fait du secteur moderne capitaliste le principal pourvoyeur de ressources nécessaires à la mise en place d'activités de subsistance. Ce transfert d'épargne s'effectue non pas institutionnellement, mais en dehors des circuits du marché financier et par la médiation des liens familiaux et villageois. Il ne s'agit pas non plus d'un marché financier parallèle de type usuraire; c'est davantage une sorte de subvention qui est accordée globalement par les salariés du système capitaliste au secteur de subsistance sous la pression des liens de solidarité traditionnelle.

Mais cette subvention peut aussi être envisagée comme le prix à payer par le salarié de type moderne pour se libérer des liens familiaux traditionnels et des obligations de prise en charge économique des plus démunis. La fonction de cette subvention n'est-elle par justement de distendre cette solidarité ou plutôt d'en modifier le contenu? D'un entretien permanent des dépendants, du point de vue de leurs besoins de consommation finale, le salarié de type moderne passe à une contribution monétaire ponctuelle, destinée à faire entrer le parent débiteur dans la sphère de production afin qu'il assure son propre entretien, libérant ainsi le salarié commanditaire.

Une fois l'investissement de départ réalisé l'unité productive fonctionne de façon végétative (reproduction simple) sans que le surplus qu'elle dégage ne soit jamais transformé en profit puis en capital. Seule, la capacité à assurer la génération de ce surplus est préservée par la pratique d'un amortissement rudimentaire réalisé sous la forme d'un maintien en état de marche du matériel acquis initialement. Le surplus n'est jamais utilisé à l'acquisition de matériel supplémentaire qui augmenterait la capacité de production (investissement net).

Le secteur de subsistance se définira donc du point de vue de l'accumulation, comme une structure productive créée à partir d'un investissement limité et financé essentiellement par des apports personnels antérieurs ou extérieurs; *le surplus dégagé ne sera jamais durablement réutilisé dans la sphère de production.*

Cet élément de définition appelle une série de remarques :

a) Le transfert du surplus hors de la sphère de production n'implique pas nécessairement que l'investissement ne soit pas pratiqué dans l'unité de production. En effet, une autre ressource pourrait être mobilisée, à l'extérieur, pour financer un accroissement de capital. Si ce cas de figure est vérifiée en partie (33 % de participations extérieures dans le financement global des ateliers de menuiserie enquêtés) à la naissance de l'unité de production, il est infirmé par la suite: les trois quarts de l'équipement sont en effet acquis lors de la création de l'atelier.

b) Le surplus sort définitivement de l'unité productive considérée, mais pourrait éventuellement revenir dans la sphère de production sous la forme d'un micro-investissement dans une autre activité ou un autre atelier. Or, à partir d'observations monographiques et des indications qui ressortent des multiples contacts que nous entretenons au sein de ce secteur de subsistance, il est possible d'affirmer, qu'en longue période, il n'existe pas d'extension durable du patrimoine économique de l'artisan.

Nous savons que le surplus dégagé de l'activité est variable. En situation forte, et donc exceptionnellement, l'artisan peut disposer d'un reliquat, d'une épargne nette. Mais celle-ci ne sera pas utilisée à améliorer sa capacité de production; car excédentaire d'ordinaire. L'amélioration de la demande n'est que conjoncturelle. Donc, son épargne extra-ordinaire ira s'investir ailleurs : acquisition d'un véhicule de transport, construction d'un élevage, plantation etc...

Mais des facteurs déterminants vont conduire ces dernières à l'échec ou au mieux, vont les confiner dans une situation végétative.

a) L'épargne disponible est généralement faible (200 à 300.000 F maximum) et ne permet que des acquisitions de matériels au rabais, ce qui induira ultérieurement des surcoûts importants dans le fonctionnement de l'activité : véhicule d'occasion peu fiable, construction d'abris sommaires pour les animaux d'élevage d'où vol, maladies, attaques de prédateurs etc... installation sur des terrains insalubres etc...

b) La compétence à lancer et à maîtriser d'autres activités est faible ou nulle.

Par exemple : ignorance de la rentabilité d'un véhicule de transport de marchandises : quelles marchandises, quel véhicule, quel parcours et à quel prix ? Autant de questions que l'entrepreneur est incapable de résoudre.

On ne peut prétendre être à la fois par exemple menuisier, éleveur, transporteur et planteur quand, en plus, on est quelquefois déjà salarié.

Concrètement, l'artisan n'est pas en mesure d'avoir la maîtrise d'oeuvre dans chaque activité, de posséder les différentes techniques qu'elles nécessitent et de les faire appliquer (certes, il est possible de substituer le capital à ce savoir faire multiple : le capitaliste ivoirien, lui peut être polyvalent par la vertu de la finance).

c) Les deux facteurs précédents en induisent un troisième : l'inexistence d'un encadrement compétent et responsable.

L'artisan devra être partout à la fois afin de contrôler l'activité des jeunes qu'il aura mis au travail ou celle de quelques contractuels qu'il aura embauchés : contrôle de recettes, état de l'équipement, initiatives diverses...

Une main d'oeuvre pas ou peu payée, inexpérimentée et contrôlée de façon ponctuelle conduira peu à peu l'activité à péricliter. Les quelques investissements connexes ainsi réalisés vont végéter s'ils ne sont pas simplement vendus afin de récupérer une partie de la mise de fonds.

Ainsi le patrimoine économique de l'artisan ne s'élargit pas véritablement, mais est constitué, à côté de l'activité permanente principale, de lambeaux d'entreprises en décomposition ou en formation, mais, en aucun cas, n'apparaît une accumulation élargie.

d) Un autre élément est sans doute explicatif de la répétition des échecs observés en matière de création et de gestion des petites unités dites de subsistance : il s'agit de l'effet d'imitation que produit "l'homme d'affaires" ivoirien. Le mythe de la libre entreprise par laquelle chacun aurait sa chance, et celui d'un libéralisme miraculeux qui permettrait au plus modeste d'espérer faire fortune, imprègnent sans doute les comportements des individus qui se jettent de façon inconséquente dans des activités vouées à un échec presque systématique au niveau du secteur de subsistance.

On a ainsi constaté que le surplus n'était pas réinjecté dans l'atelier de subsistance et qu'il n'était pas non plus durablement réinvesti dans une activité productive. On peut, avec raison, penser que ce surplus passe intégralement dans la consommation des unités domestiques qui vivent partiellement ou totalement de ces revenus. Une enquête en cours devrait préciser et valider ce que l'observation a révélé.

Section 2 : Les mécanismes de génération du secteur de subsistance : trois hypothèses

L'analyse du surplus permet de passer des conditions de production à celles de la reproduction en remplaçant l'unité productive dans sa relation avec l'unité domestique à laquelle appartient le petit patron. L'atelier de subsistance n'a pas comme rôle de fournir du profit et de faire du capital, mais d'assurer, partiellement ou totalement, l'entretien domestique du petit patron et de ses dépendants.

Et cette fonction du secteur de subsistance oblige à ouvrir la problématique sur des éléments déterminants des rapports sociaux : éventail des revenus, stratification sociale, modèles de consommation, conditions de rémunération dans le secteur moderne capitaliste etc...

Ces ouvertures ont pour objectif de repérer et d'analyser les articulations fortes qui existent entre le secteur de subsistance et le reste du système en expansion dont le secteur capitaliste constitue la pièce maîtresse.

Il ne s'agit pas de dresser un catalogue des liaisons techniques apparentes qui existent et se développent entre les deux secteurs (l'un de subsistance, l'autre capitaliste). Celles-ci relèvent de la production et n'intéressent en rien les mécanismes de reproduction du secteur de subsistance (genèse et extension).

L'analyse des mécanismes de reproduction du secteur de subsistance sera formuler à partir de trois hypothèses d'interrelation entre ce secteur et le système capitaliste.

Cette relation n'étant pas réciproque, on devra même parler d'induction :

- induction par exclusion
- induction par sous paiement du salariat dit moderne
- induction par la demande.

§ 1 : *Induction par exclusion*

Au cours de la première décennie du développement (1960-1970), les choix faits en matière d'industrialisation par les pays nouvellement indépendants d'obédience libérale ont porté généralement sur l'import-substitution, la satisfaction et le développement du marché intérieur et enfin la valorisation de matières premières locales destinées à l'exportation. L'objectif, sinon l'espoir, de voir se résorber un chômage chronique grâce à cette croissance industrielle n'a guère été atteint; et la création d'emplois salariés dans les moyennes et grandes entreprises et l'Administration n'a pas permis d'atteindre un niveau d'équilibre entre demande et offre de travail.

Et si l'on en croit les conclusions de l'INSEE-Coop (8) la situation n'a pas évolué favorablement :

"Les séries statistiques sont souvent assez imprécises. Cependant, depuis quinze ans dans l'ensemble des pays francophone d'Afrique, la proportion des salariés dans la population active n'a pas augmenté; les chiffres disponibles suggèreraient plutôt souvent le contraire".

(8) Compte rendu du groupe de travail INSEE-Coop SOEC du SEAE sur les problèmes de l'emploi. Date ? Lieu ?

"Si l'on considère plus particulièrement les grandes villes on peut même affirmer que globalement dans les villes l'emploi salarié a augmenté moins vite que la population urbaine et ceci même dans le cas d'un pays comme la Côte d'Ivoire, qui a connu une croissance économique exceptionnellement favorable".

Ainsi le processus de croissance entamé dans ces pays en voie de développement n'a pas été en mesure d'assurer son propre équilibre général au niveau de l'emploi de la force de travail dont ceux-ci disposaient. Les différentes composantes du système économique n'ont pas évolué en harmonie. Le taux d'urbanisation lié à l'exode rural a été largement supérieur à celui de la création d'emploi salarié en milieu urbain. (Entre 1965 et 1970, l'emploi salarié dans le "Secteur Moderne" s'est accru de 7,7 % par an, alors que dans le même temps, la croissance démographique abidjanaise était de près de 12 % !). Il en a résulté l'apparition d'une masse d'exclus, repoussés hors du secteur capitaliste, prolétariés et en quête d'un minimum de subsistance.

Cette non intégration d'une partie de la force de travail au système salarial, a contraint ces individus appartenant au milieu urbain marchand, à trouver, dans les interstices du système capitaliste en expansion, un moyen d'assurer leur entretien.

Et c'est une des fonctions du secteur de subsistance que d'assurer un revenu à ces exclus du salariat (et non pas du système capitaliste). Les activités de subsistance ont été le lieu de transformation individuelle de cette force de travail, non salariée, en valeur d'échange par la production ou la distribution de biens et services cessibles sur le marché urbain.

Si les réflexions classiques consacrées à l'artisanat s'accordent à affirmer l'existence de cette masse d'"exclus" dans l'ensemble des villes des nations en voie de développement, celles-ci ont toujours passé sous silence les mécanismes de cette exclusion alors qu'il est tout de même remarquable d'observer la synchronisation entre expansion de la société urbaine, extension de la paupérisation par élargissement absolu de l'éventail des revenus urbains et élargissement du secteur de subsistance (A Abidjan en 1967, on comptait un atelier de production -garage, menuiserie, confection- sur 219 habitants, en 1976, ce ratio n'avait guère varié puisqu'il était passé de 1 atelier pour 224 habitants).

Notre hypothèse d'induction du secteur de subsistance par exclusion se distingue de la notion de marginalité urbaine en trois points :

a) L'exclusion est le produit d'un (ou du ?) mode de développement du système capitaliste dans les économies sous développées qui n'a pas été en mesure d'équilibrer offre et demande d'emplois.

b) L'exclusion porte seulement sur la non intégration d'une force de travail à la sphère de production capitaliste.

c) Cette exclusion de la sphère de production capitaliste devient intégration au système capitaliste au développement par l'apparition d'un secteur de subsistance, producteurs de biens et services. Cette dernière fonction est à double effets : elle crée de revenus pour les actifs du secteur de subsistance et alimente des marchés, dont l'existence n'est pas indifférente au fonctionnement même du secteur capitaliste urbain.

Cette hypothèse est d'ailleurs implicite dans la thèse dualiste de la marginalité urbaine, puisqu'on reconnaît que l'existence d'une masse d'exclus est déterminée par un niveau de création d'emplois modernes et que l'objectif idéal serait d'harmoniser taux de croissance urbaine et taux d'industrialisation des villes :

"Le processus d'urbanisation est vraisemblablement irréversible et tendra à s'accroître. On peut émettre l'hypothèse que là où il ne s'accompagne pas d'un développement parallèle de l'industrialisation une fraction croissante de la population risque de se trouver dans une situation nutritionnelle précaire" (9).

Ainsi la résorption de cet ensemble marginal aux revenus très modestes et donc à niveau de consommation très frustré, sera obtenue en manipulant en sens contraire taux d'urbanisation (en baisse), et taux d'industrialisation (en hausse).

Des conceptions tout aussi technocratiques, mais encore plus optimistes affirment que le taux d'urbanisation, même s'il reste encore élevé à Abidjan (12 %), par exemple ira nécessairement en se réduisant pour finalement déboucher sur un équilibre stable entre proportion de population urbanisée et de ruraux. L'afflux de migrants, vers les villes s'affaiblissant par tarissement de la source migratoire rurale, il restera à attendre que l'industrialisation se poursuive, les emplois modernes se multipliant et absorbant peu à peu (à taux croissant), le "chômage déguisé" qui caractérise la situation de ces "exclus du développement urbain".

(9) in : Travaux et Document de Géographie Tropicale n° 22, p. 276.

Le caractère mécaniste de cette conjecture incline à croire que sa vérification historique est des plus improbables. De plus, certains postulats ne sont pas recevables, en particulier la délimitation implicite d'une zone rurale incluant un contingent défini d'individu : les immigrants étrangers arrivant en Côte d'Ivoire se recrutent dans l'ensemble ouest africain dont la capacité migratoire vers Abidjan est difficilement définissable.

Quoi qu'il en soit, fonder toute une stratégie de résorption de la "marginalité urbaine" sur l'adéquation du taux d'urbanisation et du taux d'industrialisation est totalement illusoire ou en tout cas, insuffisant, car le système capitaliste lui-même génère en son sein un secteur d'activités dites informelles ou paradoxalement marginales.

§ 2 : *Induction par sous paiement du salariat moderne*

Dans l'économie "périphérique", le système capitaliste en développement n'intègre pas dans sa sphère de production l'ensemble de la force de travail disponible sur le marché.

Il en résulte, en ville, l'apparition d'une autre sphère de production que nous disons de subsistance, destinée à rassembler les exclus du salariat, en leur fournissant les moyens de subvenir à leurs besoins.

Mais, dans ce même secteur de subsistance, des activités productives seront le fait d'une partie de ceux qui sont employés par le secteur capitaliste industriel et commercial. Des ouvriers, des manoeuvres et des petits employés cumuleront un emploi salarié et activité indépendante de façon simultanée ou successive. La même conjonction de revenus peut être observée au niveau de leurs unités domestiques respectives.

Nous avons entrepris d'approfondir cette question en vue de préciser notre hypothèse et d'en tester la validité. C'est la problématique d'une enquête en cours que nous exposerons maintenant.

- Objectif de l'enquête en cours

L'objectif de l'Enquête Ressources Domestiques est de mettre en évidence la conjonction, au niveau des unités domestiques*, des revenus salariaux distribués par le secteur moderne capitaliste et ceux tirés des activités de subsistance, de production, de distribution et de services.

Mais cette conjonction ne sera repérable qu'au niveau de certaines unités domestiques. En effet, suivant la catégorie socio-professionnelle du chef de l'unité domestique considérée, les ressources disponibles seront de nature différente.

En toute hypothèse, on peut postuler que :

- a) pour les défavorisés, les revenus seront exclusivement de subsistance,
- b) pour les nantis, les ressources disponibles seront essentiellement des revenus de type capitaliste (salaire, profit, dividende...),
- c) pour les catégories socio-professionnelles intermédiaires, la conjonction des deux types de revenus sera possible.

La conjonction des revenus perçus par les salariés du secteur moderne capitaliste et des revenus tirés du secteur de subsistance peut se réaliser au niveau d'un même individu qui conjugue simultanément ou successivement travail salarié et travail indépendant. Mais c'est principalement au niveau de l'unité domestique que nous observerons cette conjonction de revenus par la présence d'actifs travaillant, les uns dans le secteur moderne capitaliste les autres dans le secteur de subsistance.

* Composition du groupe domestique et identification.

- Prise en compte de toute personne vivant dans le logement depuis plus de six mois ou ayant l'intention d'y séjourner pour une période supérieure à six mois, qu'elle dispose d'un revenu ou non; qu'elle soit budgétairement autonome ou pas (participations aux dépenses collectives de l'unité domestique).
- Prise en compte des éventuelles personnes absentes (depuis plus de six mois) mais qui seraient à la charge d'un des actifs du groupe domestique enquêté (ex : enfant en pension, femme en voyage...). Noter que les individus qui quittent temporairement l'unité domestique pour séjourner au village ne correspondent pas à ce dernier critère puisque généralement ils sont totalement pris en charge par leurs hôtes villageois.

Ainsi la mixité des ressources fait que l'on ne peut pas tracer, pour toutes les unités domestiques, une ligne de partage qui les situerait soit dans l'orbite du secteur de subsistance, soit dans celle du secteur moderne capitaliste. Si ce découpage en deux ensembles distincts est en effet possible pour les catégories a) et b) envisagées ci-dessus, il ne l'est pas pour la dernière.

Un des buts de l'enquête est de tester cette typologie de ressources domestiques et de repérer du même coup, à partir de quel plancher apparaissent les activités de subsistance et à partir de quel plafond elles disparaissent. On saura ainsi dans quelle(s) catégorie(s) socio-professionnelle(s) s'opère cette conjonction de revenus.

De plus, il s'agira de donner une explication à l'existence de cette conjonction et à sa position relative sur l'échelle socio-professionnelle. On contribuera à préciser la fonction des revenus de subsistance, conjugués à des revenus salariaux tirés du secteur moderne capitaliste.

D'autre part, il est clair que si cette conjonction est repérable à l'intérieur d'une ou plusieurs catégories socio-professionnelles définies, ce ne sera pas dans toutes les unités domestiques de cette (ou ces) CSP qu'elle existera effectivement. On peut penser que, si l'appartenance à tel type de CSP est une condition nécessaire à l'apparition de cette conjonction, elle n'est pas suffisante. En effet, la composition et l'importance de l'unité domestique peuvent être des déterminants secondaires dans l'apparition d'activité de subsistance.

Essai d'explication théorique de l'apparition d'activités relevant du secteur de subsistance

soit le rapport $\frac{m}{n}$

avec m = masse monétaire nominale perçue par un salarié dans le secteur capitaliste, intégralement dépensée

et n = nombre d'individus vivant sur le budget m .

on pose $\frac{m}{n} = E$

avec E : situation d'équilibre pour laquelle l'entretien de l'unité domestique est assuré à un niveau de reproduction socialement établi compte tenu de la C.S.P. à laquelle appartient le salarié de la dite unité domestique et des normes de niveau de vie dans la société considérée.

On peut alors envisager différents cas de figure qui expliquent l'apparition et l'extension du secteur de subsistance dans les unités domestiques qui disposent de revenus salariaux de type capitaliste.

Des variations affectant le numérateur ou le dénominateur du rapport $\frac{m}{n} = E$ peuvent être envisagées. Mais dans tous les cas, nous faisons l'hypothèse que le salarié n'est pas en mesure, individuellement et collectivement de faire varier m , c'est à dire concrètement d'améliorer le niveau nominal ou réel de son salaire.

D'autre part, l'équilibre $\frac{m}{n} = E$ peut être dynamisé. Dans ce cas, l'équilibre en t_0 peut être différent de celui de t_1 si le revenu disponible réel par tête est variable d'une période à l'autre.

1) Ainsi en période d'inflation, on peut écrire :

$$t_0 : \frac{m}{n} = E_0$$

$$\text{et } t_1 : \frac{m}{n} = E_1$$

avec $m(t_0) > m(t_1)$ en valeur réelle

et donc $E_1 < E_0$ compte tenu d'une réduction du pouvoir d'achat réel de m et de la hausse des prix.

pour préserver en t_1 l'équilibre E_0 , et sachant que n est constant, on doit passer de m à m'

- soit par augmentation du salaire nominal qui couvrira intégralement la hausse des prix, mais impossible par hypothèse,

soit par apparition de revenus complémentaires (R) tirés du secteur de subsistance.

On a alors :

$$t_0 : \frac{m}{n} = E_0$$

$$t_1 : \frac{m'}{n} = E_1$$

$$\text{avec } m' = m + R$$

$$\text{et } E_1 = E_0$$

Dans ce cas de figure, là où en t_0 , il n'y avait pas de revenus de subsistance, mais exclusivement des revenus salariaux de type capitaliste, on verra apparaître, en t_1 , dans un contexte d'inflation, des activités pourvoyeuses de revenus complémentaires que sont les activités de subsistance et qui permettent de conserver l'équilibre E.

(Une des interrogations essentielles qui émerge de ce cas de figure, comme dans ceux qui suivront, porte moins sur la nécessité de mobiliser des ressources complémentaires que sur la forme que va prendre cette quête : activité de subsistance).

2) On peut envisager un autre cas de figure théorique, dans lequel la taille moyenne de l'unité domestique dans certaines C.S.P. à Abidjan, du point de vue du nombre d'individus qui la compose, est supérieure à n ; et donc pour assurer la reproduction du groupe domestique à un niveau de consommation donnée (point d'équilibre E), il est nécessaire de mobiliser des ressources supplémentaires qui seront fournies par le secteur de subsistance.

Soit N : taille moyenne de l'unité domestique pour une CSP donnée $> n$

$$t_0: \frac{m}{N} = E' \quad \text{avec } E' < E$$

Pour ramener le rapport au niveau E, si N est donné, on doit écrire :

$$\frac{m'}{N} = E \quad \text{avec } m' = m + R$$

Cette hypothèse signifierait que les salaires versés par le secteur capitaliste aux travailleurs des CSP les moins favorisées ne suffiraient pas à assurer l'entretien du groupe d'individu émergent sur un même budget domestique à un niveau de reproduction déterminé par les conditions sociales du moment (point d'équilibre E).

S'il n'existait pas la possibilité de mobiliser des revenus de subsistance, l'équilibre de reproduction se situerait en E' , c'est à dire à un niveau de consommation par tête plus réduit.

L'enquête "Ressources Domestiques" devra fournir une typologie de ces revenus de subsistance, leur importance relative suivant la CSP considérée et la structure du groupe domestique étudié.

On saura ainsi comment est fourni ce complément de ressources domestiques : est-ce le salarié lui-même qui allonge sa journée de travail en réalisant des travaux annexes ? Est-ce son (ou ses) épouse qui organise un travail marchand (vente, préparation, transformation) en vue de disposer de

ressources supplémentaires (quelle activité ? avec quels moyens ? comment se réorganisera le travail domestique ? rôle des fillettes et aide-familiales ?) est-ce le salarié qui ouvrira un atelier ou un commerce qu'il fera géré par un parent ?

Autant d'interrogations induites par l'insuffisance des revenus salariaux, si l'unité domestique entend conserver ou améliorer son niveau de reproduction sociale. Conserver, si les activités de subsistance couvrent en termes de revenus, exactement l'augmentation nominale des prix du "panier" de consommation de cette unité domestique; améliorer, si les revenus de subsistance sont supérieurs à la hausse des prix.

La stratégie de l'unité domestique peut s'orienter vers la création d'activités de subsistance. On peut aussi envisager une action au niveau de N (taille de l'unité domestique). Celle-ci consistera à faire tendre N vers n , c'est à dire à réduire la taille du groupe domestique jusqu'à n , afin d'atteindre le niveau E de reproduction.

Si N tend vers n
 $\Rightarrow E'$ tend vers E

Deux périodes sont ici à envisager :

a) L'une portant sur le court terme et qui consiste à sortir de l'unité domestique des individus qui, pour des raisons de lien de parenté ou autre, y étaient jusqu'à présent intégrés. Ainsi, on assiste au départ d'enfants et de femmes qui seront pris en charge par d'autres unités domestiques villageoises mais aussi urbaines, plus à même d'en assurer l'entretien à un niveau supérieur à E' .

b) L'autre période porte sur le long terme. Elle permettra théoriquement, l'adaptation de N au niveau n : la taille de l'unité domestique sera établie suivant le niveau des revenus salariaux disponibles et en conséquence, le nombre d'enfants engendrés, la pérennité des liens traditionnels familiaux d'accueil et d'hospitalité ne seront plus une donnée, mais feront l'objet d'une remise en cause par le salarié lui même. De plus des contraintes matérielles et idéologiques viendront imposer davantage le modèle de la famille conjugale (taille des logements, prestations familiales, coût de l'enfant etc...).

A la réflexion, il apparaît que le clivage en deux périodes recouvre en fait deux milieux sociaux pour lesquels deux solutions distinctes sont possibles pour atteindre leur point d'équilibre respectif E .

Des niveaux culturels, matériels et idéologiques variables conduisent à des comportements différents en matière de reproduction sociale.

Au niveau qui nous intéresse plus particulièrement et sans entrer plus avant dans cette vaste question de la reproduction sociale, on retiendra que l'existence du secteur de subsistance renvoie au premier type de solution et donc à un milieu social spécifique qu'il s'agira de préciser au moyen de l'enquête.

3) Une troisième et dernière combinaison peut être envisagée pour expliquer théoriquement l'apparition du secteur de subsistance dont les unités domestiques disposent déjà d'un revenu salarial de type capitaliste.

Les effets d'imitation, l'émulation sociale et l'élargissement de la consommation conduisent à la mobilisation de ressources supplémentaires pour financer l'évolution des dépenses finales et leur contenu.

L'objectif de l'unité domestique est de passer d'un niveau de reproduction E à E^* , et ce nouvel équilibre pourra être atteint par :

$$\frac{m + R}{n} = E^*$$

Le nouvel équilibre de reproduction E^* est supérieur à E , et autorise des consommations supplémentaires ou nouvelles, car ce n'est pas seulement une modification de degré qui s'opère, mais une transformation de la structure de consommation se réalise peu à peu : recul relatif des soins traditionnels ("indigenat") au profit de la pharmacie industrielle, déplacement avec un moyen de transport automobile (vélo, moto, bus, voiture particulière...) et non plus exclusivement à pied, consommations alimentaires qui privilégient le pain, le riz et font reculer certaines denrées traditionnelles (sorgho, mil).

Notons que ces consommations peuvent être présentes mais aussi futures. Et sur ce point, le secteur de subsistance représente une véritable caisse d'assurance sociale que laisse (ou fait ?) fonctionner le capitalisme en développement, (faiblesses des allocations familiales, inexistence d'allocations de chômage, insuffisance des protections et sécurités sociales).

Si l'on explique, en toute hypothèse, les mécanismes et les causes d'apparition d'activités de subsistance, nous ne sommes pas en mesure de délimiter le milieu social (?) qui met en oeuvre cette procédure de création de revenus, et surtout d'élucider la question que pose cette spécificité par rapport à d'autres strates socio-professionnelles auxquelles le système capitaliste fournit les moyens pécuniaires de maîtriser les contraintes vues (inflation, structure familiale et évolution de la consommation).

En effet, il est clair que le "système capitaliste périphérique" refuse à certaines catégories sociales (ou n'est pas en mesure ?) d'assurer complètement, la satisfaction de leurs besoins ou de leurs aspirations matérielles.

La pression des besoins familiaux, la poursuite de l'inflation et l'émulation sociale nécessitent la mobilisation de ressources nominales et réelles supplémentaires.

Et pour les catégories sociales qui composent l'encadrement du système capitaliste, ce dernier leur fournit les moyens de maîtriser ces contraintes. Par contre, la seule réponse possible que peuvent mettre en oeuvre les milieux "prolétaires" passe par l'extension du secteur de subsistance.

L'importance du secteur de subsistance mesure l'incapacité du secteur capitaliste non seulement à assurer le plein emploi de la force de travail disponible, mais aussi le degré de frustrations réelles et de revendications potentielles des "prolétaires" de ce secteur, qui ne s'exprime pas par un rapport de force contractuel ou conflictuel avec la classe possédante, mais se cristallise individuellement dans le secteur de subsistance.

Ainsi, la question finale sur laquelle on débouche est la suivante : à partir de quelle catégorie socio-professionnelle, le secteur capitaliste accepte-t-il de couvrir intégralement le coût de reproduction de la force de travail qu'il utilise ? et, en corollaire, quelle est la fonction de cette non-couverture totale en deçà de cette CSP ?

D'autre part, on peut se demander si cette non-couverture est structurelle et permanente en "économie périphérique sous-développée", ou bien si, à terme, la reproduction sociale de chaque CSP sera assurée par le secteur capitaliste lui-même.

Actuellement, il n'en est rien, et le secteur de subsistance constitue sans aucun doute une source d'économie externe pour le secteur capitaliste, au niveau de la reproduction de la force de travail salariée qu'il utilise.

§ 3 : Induction par la demande

Nous avons vu comment le secteur de subsistance était pourvoyeur de revenus. Mais la condition essentielle à la réalisation de cette fonction est l'existence d'une demande qui justifie et rétribue l'acte de production, créateur de valeurs d'usage offertes sur un marché.

Ainsi, le secteur de subsistance a aussi cette fonction de fournisseur de biens et de services auprès de la demande urbaine.

Or, compte tenu de ce que nous savons déjà, cette production est faite au moindre coût et porte principalement sur des biens et services directement déterminés par le secteur capitaliste. En d'autres termes, le secteur de subsistance produit des marchandises dont la valeur d'usage est identique à celle d'équivalents que fournirait le secteur capitaliste (une table, une chemise ou une réparation mécanique conserve la même utilité quelles que soient ses modalités de fabrication). Mais la différence essentielle reste au niveau de la valeur d'échange qui est inférieure, pour un produit donné, dans le secteur de subsistance.

On a pu constater, de plus, que la clientèle qui s'oriente vers le secteur de subsistance n'est pas exclusivement constituée d'individus appartenant au dit secteur, tant s'en faut.

Le marché, alimenté par le secteur de subsistance, s'étend au-delà de la clientèle qu'il constitue pour lui-même, puisque des consommateurs socialement situés hors de ce secteur s'y approvisionnent largement. Notons sur ce point que l'enquête Budget Consommation réalisée à partir d'octobre 78 par la Direction de la Statistique du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, devra permettre de situer précisément qui s'approvisionne dans ce secteur, ou plus couramment dans l'artisanat, pour quels biens et dans quelle proportion du budget domestique. En attendant, les résultats de cette étude lourde, toutes les observations que nous avons pu effectuer sur ce point vont dans le sens indiqué ici.

L'effet général de ce secteur d'activités de subsistance est donc d'ouvrir pour une large strate de la population urbaine des possibilités nouvelles ou supplémentaires de consommation de marchandises et de services à des niveaux de prix et à des conditions de règlement que le secteur capitaliste ne pourraient pas leur offrir. (Ainsi on a pu estimer que les crédits consentis par le petit patron à ses clients représentaient presque autant que sa recette effective).

S'il est sûr que la qualité des prestations fournies par le secteur de subsistance est souvent inférieure à celle que propose le secteur capitaliste industriel et commercial, il n'en reste pas moins que ses conditions d'offre (niveaux de prix et modalités de paiement) satisfont un ensemble de consommateurs à solvabilité réduite ou à endettement élevé.

Par exemple, un test de prix empirique nous indique qu'une peinture auto coûte chez un petit patron du secteur de subsistance 25.000 F environ alors que dans un garage moderne de la place, la facture excédera la centaine de milliers de francs. Ou encore un pantalon fournit par un artisan reviendra, tissu compris, à 3.500 F environ : le même vêtement coûtera trois fois plus cher s'il sort d'une usine de confection.

On peut théoriquement distinguer trois catégories de clientèle et trois fonctions du secteur de subsistance du point de vue de la demande :

a) Permettre aux actifs du secteur de subsistance de se reproduire en trouvant dans leur propre sphère de production les moyens de leur entretien personnel et familial.

b) Mettre à la disposition des salariés du secteur capitaliste, des biens et des services bon marché adaptés à leurs ressources, que celles-ci soient exclusivement constituées de ces salaires ou bien qu'elles combinent ces revenus salariaux à des ressources tirées du secteur de subsistance, par le salarié lui-même ou par d'autres actifs de son unité domestique.

Ainsi, le schéma est le suivant : le secteur capitaliste utilise une main d'oeuvre salariée dans la sphère de production capitaliste et fait assurer au moindre coût la reproduction de ces travailleurs par l'activité d'une autre sphère de production dite de subsistance.

Si l'impact de la production du secteur de subsistance consiste à réduire le niveau général des prix de certains biens et services, il est aussi, du même coup de réduire d'autant le niveau général des salaires alloués aux prolétaires du secteur capitaliste.

c) La production de biens et services du secteur de subsistance est sans doute aussi un moyen pour les "classes moyennes" d'améliorer sensiblement leur pouvoir d'achat réel. Par exploitation du secteur de subsistance, une forme de "société de consommation" peut se développer sur un mode "périphérique". Si

l'émulation sociale, à travers la consommation, se traduit à Abidjan par la course à l'argent, elle utilise aussi d'autres moyens pour maximiser les dépenses qu'elle induit : ainsi, on peut observer, chez les consommateurs, la recherche de la plus petite valeur d'échange, pour une valeur d'usage donnée.

Au bout du compte, le système capitaliste à tout à gagner à laisser se développer ce secteur de subsistance, compte tenu des aspirations des "classes moyennes" en matière de consommation que le secteur capitaliste ne pourrait pas leur donner soit du point de vue des revenus qu'il leur distribue, soit de celui des prix du marché auxquels il offre ces biens et services exigés par ces milieux sociaux que nous dirons intermédiaires.

Il est certain que cette analyse pour être totalement validée devrait s'appuyer sur une étude fine des structures de consommation des différentes catégories socio-professionnelles abidjanaises afin de situer les mécanismes de consommation que nous avons seulement observés du côté du producteur de biens et services.

Quel que soit le type d'induction que l'on privilégie pour l'analyse de la reproduction du secteur de subsistance, la fonction génératrice du secteur capitaliste reste constante.

Cette constatation conduit à s'interroger sur la non contingence de l'existence de ce secteur d'activités par rapport au secteur capitaliste en économie "périphérique".

Une question se pose ici : le capitalisme "périphérique" est-il à l'origine de la création du secteur de subsistance urbain en économie sous développée ?

Les mécanismes de reproduction que nous avons envisagés sous forme d'hypothèses expliquent l'évolution conjointe du capitalisme périphérique et du secteur de subsistance, mais ne disent rien de l'origine historique de cette interrelation.

Et donc la question à se poser est : le capitalisme a-t-il mis en place, de façon délibérée une sphère de production dite de subsistance, distincte de sa propre sphère productive, ou bien a-t-il récupéré et intégré des formes productives qui préexistaient à la naissance du capitalisme industriel et commercial "périphérique" ?

Ce dernier a-t-il établi de toute pièce les conditions d'apparition et d'extension du secteur de subsistance ou bien a-t-il réalisé historiquement l'articulation entre une sphère de production antérieure et sa propre structure productive (la première assurant la production des éléments de reproduction de la force de travail utilisée dans la seconde) ?

Seule, une étude historique du secteur de subsistance permettrait de formuler des éléments de réponse à cette interrogation. Mais, avant le premier recensement réalisé en 1967 par la Direction des Etudes de Développement du Ministère du Plan, il n'existe aucune information sectorielle ni même ponctuelle sur l'artisanat à Abidjan. Or, c'est une retrospective depuis 1950 qu'il serait nécessaire de réaliser en puisant l'information brute et vivante, dans la mémoire abidjanaise. L'interview directe, la biographie fine, les archives, la presse, d'éventuels documents photographiques constitueraient la seule méthode d'investigation.

L'évolution historique du secteur de subsistance à Abidjan présente au moins sur les dix dernières années, la caractéristique remarquable d'une évolution parallèle du développement du secteur "moderne" capitaliste et du secteur "artisanal", pour reprendre les catégories dualistes statistiques.

(Rappelons que pour l'ensemble des activités "sédentaires" et "non sédentaires sur les marchés", on comptait un établissement pour 16 habitants en 1967 et un établissement pour 17 habitants en 1976. Le degré de concurrence est resté globalement stable à l'intérieur de l'artisanat).

Que ce soit de façon volontariste ou spontanée, l'induction du secteur de subsistance par le secteur capitaliste industriel et commercial, qu'il soit privé ou public, a pour effet immédiat de réduire le coût de reproduction de la force de travail qu'il utilise.

Le secteur de subsistance tel qu'il se développe actuellement, constitue sans doute un des mécanismes qui rend possible la sous-évaluation de la valeur de la force de travail en économie "périphérique". Et cette sous-évaluation s'opère à travers les conditions de production qui prévalent dans le secteur de subsistance, producteurs de biens et services qui entrent dans la reproduction de la force de travail salariée du secteur capitaliste.

Ainsi, comme le lopin de terre que pouvait cultiver l'ouvrier au cours de l'industrialisation de l'Europe, le secteur de subsistance est un lieu où est transférée une partie du coût de reproduction de la force de travail utilisée par le secteur capitaliste, à la différence près que le secteur de subsistance est marchand alors que l'auto-consommation par définition ne l'est pas.

C'est d'ailleurs cette caractéristique marchande qui fait les deux volets de la fonction du secteur de subsistance pourvoyeur de revenus et fournisseurs de biens et services. Ils constituent les deux faces d'un processus confondu dans l'autosubsistance : pour l'ouvrier-maraîcher, produire une partie de son alimentation représente une auto-amélioration du pouvoir d'achat salarial et une auto-fourniture en biens alimentaires.

Une large partie de "l'artisanat", qui constitue le secteur de subsistance, perçue comme les stigmates du sous-développement, paraît être en fait une condition du développement de "système capitaliste périphérique".

L'observation concrète et suivie de l'artisanat de production révèle un mouvement contradictoire interne à cette structure productive : elle se reproduit et s'étend avec l'urbanisation, mais, conjointement, est soumise à des pressions et interdictions diverses qui tendent à faire reculer la place qu'elle occupe, tant au plan économique que spatial.

Le secteur de subsistance paraît évoluer selon un mouvement brownien. Fermeture, déguerpissement, implantation, disparition, ouverture : les ateliers se multiplient, s'évaporent, ressurgissent ici et là sans jamais disparaître.

Le processus d'évolution du secteur de subsistance est double et contradictoire : mouvement d'extension et tendance récessive.

Nous avons vu dans la section II, sous forme d'hypothèse, les mécanismes générateurs du secteur de subsistance.

L'objet de la section suivante sera de constater les diverses tendances récessives qui pourraient conduire au recul, voire à l'éviction, du secteur de subsistance.

On repérera donc, sans prétendre en faire la théorie, les divers aspects de ce mouvement de recul relatif du secteur de subsistance dans les branches de production.

Section III : Eléments explicatifs du recul théorique du secteur de subsistance

Au point d'avancement de nos observations, on peut constater qu'il existe des éléments divers, agissant négativement sur le développement du secteur de subsistance.

Mais rien ne permet encore de les articuler entre eux et donc de présenter le recul du secteur de subsistance comme le résultat d'un processus inéluctable de laminage de ce secteur sous une pression extérieure. Les freinages et les coups d'arrêt qu'il subit ne paraissent pas relever encore d'une stratégie concertée de la classe dominante qui s'opposerait, sur plusieurs fronts, au secteur de subsistance et à son expansion.

L'étude successive des éléments récessifs montrera la diversité de leur origine (terrain, PME, Etat...) et donc la difficulté à concevoir, pour l'instant, une théorie de l'évolution du secteur de subsistance par rapport au système dominant.

Il paraît en effet caricatural de ramener le développement du secteur de subsistance à une confrontation directe -et en terme de blocs- avec la structure capitaliste. C'est, pour l'instant, davantage une série de pressions plus ou moins précises qu'exerce sur ce secteur l'expansion multidimensionnelle du système capitaliste au sein de l'économie ivoirienne.

Nous nous limiterons dans cette section III à des contraintes induites par le fonctionnement interne et l'expansion du secteur industriel capitaliste, entravant la situation du secteur de subsistance dans les branches de production.

Les pressions récessives que le système capitaliste urbain fait peser sur le secteur de subsistance restent pour l'instant hors de notre champ d'investigation, mais sont nettement repérables.

Ainsi l'idéologie dominante, industrialiste et moderniste, peut avoir sa propre autonomie et déboucher sur des décisions et actions nuisibles au développement du secteur de subsistance sans qu'aucune explication objective ne puissent les éclairer : déguerpissement des artisans de production de Treichville et de Koumassi et regroupement plus ou moins théorique dans des zones artisanales périphériques, interdictions ponctuelles des autorités municipales à l'encontre des vendeuses de fritures (plantain, beignets...) installées dans la rue devant leur domicile, par exemple.

La transformation de l'espace urbain en capital constitue aussi une contrainte lourde pour le secteur de subsistance (L'impact du premier sur la situation du second constitue une piste de recherche extrêmement riche, à composante historique et géographique).

La structure industrielle capitaliste, dans son fonctionnement et dans son développement exerce un effet de freinage sur l'expansion du secteur de subsistance. Cet impact, double, est encore diffus mais tend à se préciser, et même à s'institutionnaliser.

Les tendances récessives que nous avons observées à ce niveau sont au nombre de deux.

L'une dépend des conditions techniques de production dans le secteur moderne capitaliste.

L'autre tient à l'émergence d'un secteur de transition et de petites, moyennes et grandes entreprises ivoiriennes.

§ 1 : Conditions techniques de production dans le secteur moderne capitaliste

a) L'étude des branches Menuiserie, Garage et Boulangerie a montré que l'organisation du travail aux postes de production est une condition déterminante de la circulation des ouvriers salariés vers le secteur de subsistance. Et plus la technique de production est parcellisée et spécialisée dans les entreprises industrielles, plus le glissement vers une activité indépendante de même nature paraît difficile.

b) A cette division du travail dans les firmes industrielles s'ajoute, sans doute, la surveillance accrue qu'elle exerce sur leurs ouvriers qui prennent des risques en prélevant dans les stocks de leur employeur, l'équipement ou les fournitures intermédiaires utilisés dans leur activité indépendante temporaire ou permanente. Nombre de licenciements et de procès en justice trouvent là leur origine.

c) L'implantation des unités industrielles par rapport au lieu de résidence des travailleurs représente aussi un facteur récessif pour le secteur de subsistance.

En effet, la durée des déplacements entre les quartiers d'habitat et les zones industrielles, constitue un potentiel d'énergie et de temps perdu pour les ouvriers qui auraient envisagé de poursuivre de façon indépendante leur journée de travail.

§ 2 : Incidence du développement d'entreprises modernes capitalistes

A côté de ces aspects particuliers du fonctionnement de la grande entreprise industrielle et de leur incidence possible sur l'apparition de petites unités relevant du secteur de subsistance, il se développe une tendance grandissante à l'éviction directe de ce secteur par les firmes capitalistes en naissance.

On peut envisager cette éviction à trois niveaux :

-Le premier, par l'apparition d'un artisanat performant qui se détache du secteur de subsistance, et constitue un secteur de transition vers un petit capitalisme industriel.

-Le second, par l'émergence de PME, tenues par des non professionnels, de type industriel qui remplacent un artisanat de subsistance.

-Le troisième, par la substitution de firmes industrielles à ce même artisanat.

A- Développement d'un secteur de transition

Avant d'envisager les inter-relations qui se développent entre secteur de transition et secteur de subsistance, nous en proposerons une première définition.

a) Essai de définition

Les éléments de définition que nous proposerons ici ne constituent pas, ensemble, une analyse complète du secteur de transition, mais il nous paraissait nécessaire d'établir maintenant ce distinguo entre "subsistance" et "transition" qui constitue une ligne de partage pertinente à l'intérieur du milieu artisanal de production.

Le secteur de transition recouvre les activités de production dont la forme originelle était identique à celle des unités de subsistance, mais dans lesquelles une mutation rapide s'opère, essentiellement par l'amorce d'un processus d'accumulation.

Le secteur de subsistance est caractérisé par un fonctionnement en reproduction simple; le secteur de transition l'est par sa reproduction élargie. Mais les deux ayant des traits propres à l'artisanat de production, à savoir un profil biographique professionnel typique du patron de l'activité : généralement apprentissage, salariat et activité indépendante.

Par leurs caractéristiques et leurs mécanismes dynamiques, ces unités dites de transition ne relèvent plus du secteur de subsistance mais tendent rapidement à s'intégrer au secteur industriel capitaliste, même si elles n'en constituent que l'accessoire, compte tenu de leur taille et de leur nombre.

C'est à partir de ce que nous avons pu observer dans les branches de menuiserie, garage et confection que nous envisagerons cette définition, tant au niveau de l'équipement que du fonctionnement de ces unités.

aa) Equipement

L'atelier en transition évolue dans une situation d'expansion qui voit croître la valeur des immobilisations à un rythme élevé lors de l'enclenchement du processus d'accumulation

aaa) Le terrain et la construction

Le patron de l'activité en transition est le plus souvent propriétaire du terrain sur lequel il a édifié son local de production. Si ce n'est pas le cas, il bénéficie d'un bail emphytéotique (30 ans) accordé par l'Etat, qui lui assure aussi une bonne stabilité d'implantation, à condition toutefois qu'il ait mis en valeur ce terrain dans les deux années qui suivent son attribution.

L'acquisition ou l'obtention d'un terrain renvoie, à tout coup, à l'existence de ressources extérieures importantes ou à des contacts personnels au sein de l'appareil d'Etat.

L'achat du lot sur lequel l'artisan est implanté ou sur lequel il entend s'installer dépasse largement ses propres capacités financières. Il fera appel à l'arrière familial citadin ou rural pour réaliser cet achat; mais alors que pour les patrons du secteur de subsistance les subventions extérieures ne dépassaient pas les 100.000 CFA, pour ceux qui relèvent maintenant du secteur de transition, les contributions familiales peuvent atteindre le million de CFA.

Le niveau relativement élevé de cette épargne potentielle situe les catégories sociales avec lesquelles ces artisans "en transition" sont en connexion plus ou moins directe (grands planteurs, propriétaires immobiliers, cadres et fonctionnaires).

Leur propre patrimoine va se créer à partir d'une capacité, d'une possibilité qu'ils ont de mobiliser des ressources extérieures auprès d'individus auxquels ils sont liés familialement ou socialement.

Ce mode de financement, dans son principe, n'est donc pas différent de celui que l'on a pu observer dans le secteur de subsistance : il s'agit encore d'un financement extérieur et non pas d'une épargne propre, et de plus ces emprunts ne sont pas contractés auprès d'institutions financières mais auprès d'individus à capacité de financement excédentaire.

La différence essentielle tient tout de même au niveau de ce financement extérieur qui peut être dix fois supérieur dans le secteur de transition. Il est sûr que cette différence amène le franchissement de certains seuils tel que la propriété de l'espace de production, mais de plus elle se retrouvera à d'autres niveaux de l'activité de transition (marché principalement).

En plus de cette possibilité de financement importante, on constate que les relations interpersonnelles jouent un rôle déterminant dans l'apparition et l'expansion de ces ateliers.

Face à la pénurie d'espace urbain destiné à l'implantation durable ou définitive des artisans les plus performants, l'entregent et le "couloir" jouent au maximum lors des attributions de lots artisanaux. Les artisans de subsistance sont, d'emblée, exclus de cette compétition, alors que les artisans dits de transition en seront, à des degrés divers, les seuls bénéficiaires.

Après l'acquisition du terrain, la construction d'un atelier en dur est entreprise : espace couvert important, réalisé avec des matériaux résistants (ciment, aggloméré, fer à béton, charpente métallique...). Raccordement au réseau électrique général, adduction d'eau et branchement du téléphone ne tardent pas à suivre. Là encore, il est indéniable que plus les relations interpersonnelles sont développées et bien situées, socialement et techniquement, plus l'artisan verra son émergence se préciser.

Dans les cas rencontrés, nous avons pu ainsi constater que l'acquisition de matériaux de construction pouvait être effectuée à des conditions nettement avantageuses (prix, règlement, quantités ou délai de livraisons) par les petits patrons qui jouissaient d'une introduction particulière chez leurs fournisseurs.

De même au niveau des entreprises publiques qui fournissent l'eau, l'électricité ou le téléphone, le "coefficient personnel" joue de façon non négligeable.

Il résulte de ces diverses possibilités extérieures, la construction d'un bâtiment plus vaste que l'abri sommaire rencontré dans le secteur de subsistance. Une division fonctionnelle de l'espace productif émerge, principalement sous la forme de la création d'un emplacement réservé à l'administration de l'atelier (bureau fermé ou semi ouvert) et par la définition d'un espace de stockage de fournitures diverses, voire de produits finis.

Par définition, le secteur de transition recouvre une gamme d'ateliers qui se situent à des points différents de ce processus de mutation, la description que nous avons faite supra, pouvant constituer l'aboutissement de cette transition.

aab) Matériel technique

L'investissement en capital technique est réalisé sur le même mode, quoiqu'une divisibilité plus grande que celle du terrain et de la construction permet sans doute de varier les rythmes d'acquisition et les combinaisons de financement.

L'autofinancement constitue initialement la ressource principale, complétée par les participations extérieures non bancaires.

Mais la disposition d'un terrain et d'un bâtiment peut ensuite constituer une garantie suffisante (hypothèque) pour le banquier qui consentira quelques découverts. Des crédits courts seront octroyés avec l'aval de parents ou amis fonctionnaires, quand ce ne sera pas le banquier lui-même qui s'entendra avec le patron sur les conditions de prêts et les contreparties que le commanditaire peut en attendre.

La nature du capital technique se modifie avec le glissement d'une activité de subsistance vers le secteur de transition.

En menuiserie par exemple, la machine dite "combinée" à plusieurs opérations fait place à des unités électriques spécialisées pour telle ou telle phase de fabrication. Donc non seulement le nombre de machines augmente mais leur fonction se spécialise.

Dans la réparation automobile, l'outillage se diversifie peu à peu, leur nombre augmente, des engins de levage mécanique apparaissent ainsi qu'une fosse. Une "cabine de peinture" aérée, ou mieux, ventilée est construite.

L'investissement ainsi réalisé est globalement compris entre cinq et dix millions de F.CFA.

Son acquisition est étalée sur quelques mois, et lorsque les conditions sont réunies (terrain et finance) celle-ci n'excède pas deux ans.

Ces évaluations de montant ou de durée sont à prendre comme indication puisque, par définition, l'unité en transition est en situation évolutive, et donc très variable d'une entreprise à l'autre. La transition correspond à l'apparition d'un processus de dynamisation de l'unité artisanale qui peut correspondre à des niveaux d'équipement divers.

Nous avons ainsi décrit des conditions nécessaires à la mutation d'un atelier de subsistance vers une forme industrielle. Mais il reste à préciser qu'elles ne sont pas suffisantes à enclencher ce phénomène. Nous nous demandons en effet comment s'opère la phase initiale de décollage et à quelles conditions le potentiel favorable dont dispose l'artisan (qui va entrer dans une phase de transition) est mis en branle.

S'agit-il d'une histoire individuelle qui se réalise avec la conjonction d'éléments divers ? Ou bien est-ce un ensemble de déterminations historiques qui offrent les conditions favorables à l'apparition d'un secteur de transition ? La quasi exclusivité des nationaux dans ce secteur nous incite à croire à un phénomène social d'émergence d'une étroite frange de l'artisanat.

ab) L'emploi

L'apparition d'ouvrier salarié constitue une autre différence majeure avec la structure d'emploi du secteur de subsistance.

Ces ouvriers sont classés par catégorie, identiques à celles utilisées dans le secteur industriel, même si leur rémunération effective ne correspond pas en fait au niveau légal.

Ce salariat n'est lié au patron de l'activité en transition par aucun lien familial ou villageois. Aucun contrat écrit ou oral ne lie les deux parties. L'autorité du patron et l'efficacité de l'ouvrier déterminent la situation de ces salariés.

Un poste de "commis" est créé. Il correspond à l'apparition d'une comptabilité et à la tenue des premiers livres de compte. Cet emploi est souvent confié à un jeune élève déscolarisé en qui le patron peut avoir confiance, tant au plan moral que technique.

L'ensemble de ces emplois salariés sont largement sous payés par rapport aux normes légales, mais compte tenu de la situation sur le marché de l'emploi et d'un certain laxisme des pouvoirs publics, le patron n'est guère inquiet sur ce chapitre. En contrepartie, il sait pourtant qu'il lui faut surveiller le comportement de ces ouvriers qui sont tentés de puiser dans les

stocks de fournitures intermédiaires ou dans l'équipement en outillage pour revendre ensuite le produit de détournements ou le résultat du travail parallèle que ces pratiques ont rendu possible.

A côté des salariés, persiste un apprentissage qui constitue ouvertement une main d'oeuvre banale ou d'appoint. Celle-ci n'est pas intégrée directement au processus de production.

(On peut même se demander si l'acquisition des compétences des apprentis n'y est pas plus lente que dans le secteur de subsistance).

Le patron est un professionnel de l'activité. Il semble que son passé professionnel soit plus varié et d'une qualité supérieure à celui de l'ensemble des petits patrons dits de subsistance. (C'est dans ce type d'ateliers qu'apparaissent les patrons qui ont été salariés dans un atelier de réparation automobile en France, le plus souvent parce qu'ils avaient été remarqués par un patron européen qui les employait en Côte d'Ivoire).

Un trait dominant de l'activité concrète de ces patrons est sans doute la distance qu'ils prennent par rapport à l'acte productif direct. La tenue de ville remplace le vêtement de travail et la participation à la production n'est guère fréquente, même si le patron veille à entretenir le mythe de sa compétence professionnelle. Dans ces conditions, le patron apparaît plus comme celui qui a la possibilité de disposer des ressources nécessaires à la mise au travail d'ouvriers salariés que comme le responsable technique de la production. Globalement, l'emploi dans les unités dites de transition peut être évalué à une dizaine de personnes environ.

ac) Fonctionnement

Le niveau général de l'activité est largement supérieur à celui observé dans le secteur de subsistance et peut être compris du point de vue des recettes entre 500.000 et un million CFA par mois.

De manière corrélative à l'augmentation des recettes, se met en place un système de comptabilité plus ou moins sommaire. Il est remarquable de noter que c'est le patron lui-même, dans ces activités de production, qui exprime la nécessité de chiffrer ses entrées et sorties et qui en prend les moyens en créant un poste de commis.

L'apparition d'un processus d'accumulation est corrélative de la mise en place d'une comptabilité.

Les marchés traités par ces ateliers en transition sont élargis aux marchés publics qui s'obtiennent le plus souvent en marge de la Direction Centrale des Marchés qui est censée répartir les demandes d'équipement qui émanent de l'Etat. En fait, les relations personnelles semblent l'emporter sur cette procédure théorique de répartition des marchés publics; et, là encore, les artisans de transition sont parmi ceux qui en bénéficient (le délai de ^{règlement} / par l'Etat des sommes dues à ses fournisseurs élimine d'office une large partie des artisans dont le fonds de roulement est exigü; seul, parmi les artisans, les patrons du secteur de transition peuvent prétendre avoir accès aux marchés publics, quel qu'en soit le mode d'attribution). A côté des marchés passés avec l'Administration, se développe une clientèle privée, d'entreprises ou d'individus. Les prix pratiqués par les ateliers de transition, se situent entre ceux demandés par les artisans du secteur de subsistance et ceux affichés par les entreprises du secteur moderne capitaliste. Leur détermination est fonction des charges fixes ou incompressibles qui pèsent sur l'activité : frais financiers, salariat, patente, amortissement et autofinancement.

On doit aussi inclure dans ces prix les pièces détachées ou matières premières que l'artisan fournit au client (dans le secteur de subsistance, c'est le client qui y pourvoit essentiellement). Le patron achète chez ses fournisseurs les matériaux nécessaires à chaque production.

Le niveau des prix pratiqués opère une sélection parmi la clientèle de l'activité. Les mauvais payeurs sont poursuivis en justice grâce à l'intervention de quelques relations; les litiges sont réglés devant le commissaire du quartier et, en conséquence les factures impayées n'ont pas l'importance relative qu'elles prennent dans les activités de subsistance.

Le patron oriente son activité vers une clientèle solvable, en contre partie plus exigeante sur les délais et la qualité des prestations de l'artisan.

Ces mêmes clients représentent parfois pour le patron un milieu propice pour développer son activité du fait de leur position sociale ou professionnelle. De ce point de vue, le patron peut devenir client (socialement parlant) de son propre client qui est à même de faire jouer son pouvoir ou ses relations personnelles de façon favorable pour l'artisan.

Ces ateliers en transition peuvent constituer un atout non négligeable pour certaines firmes étrangères de la place .

Ainsi, pour cet établissement commercial étranger, représentant d'une grande marque automobile, l'existence d'un atelier de transition spécialisé dans la réparation de ses véhicules, lui permet de réduire la pression permanente qu'exerce la clientèle sur ses propres ateliers d'entretien, de révision et de mise au point. Plutôt qu'une concurrence, il s'établit dans ce cas présent, une complémentarité entre les grands garages de la place et les petites entreprises en expansion.

Il n'est pas question de généraliser la constatation faite sur une branche à l'ensemble des activités de production, mais à travers cet exemple, on constate que c'est la situation de la demande active sur un marché donné qui peut retourner une situation théorique de concurrence, en une entente fondée sur la complémentarité.

Pour terminer cette brève présentation du secteur de transition, des aspects idéologiques particuliers doivent être pris en compte. L'affairiste du personnage "arrivé" du patron, une ostentation dans le comportement, camoufle mal en fait l'instabilité de cette situation de transition, fait d'équilibres précaires, et de situations auxquelles le petit patron n'a pas été préparé.

La propension à dépenser plus qu'à épargner, la tendance à investir en techniques coûteuses et inadaptées, est forte; la démonstration de la réussite sociale prônée par l'idéologie dominante moderniste est modulée par une autre idéologie, égalitariste et traditionnelle. Un syncrétisme délicat se constitue par cristallisation des tendances opposées ou même contradictoires. Le résultat est souvent fragile et le mouvement de transition n'est certainement pas mécanique et linéaire, mais est fait d'une série de compromis, de tâtonnements et de tentations : la voiture rutilante et la maîtresse dispendieuse perturbent l'entrepreneur schumpétérien.

Si le secteur de transition ne semble pas avoir la même importance dans toutes les branches de production (peu développé relativement dans la confection, mais bien représenté dans la menuiserie ou la réparation automobile), il n'en reste pas moins une forme productive, avec ses caractéristiques propres, par laquelle transite toute activité artisanale en mutation vers l'industrie de type moderne et capitaliste.

b) Incidence de l'émergence du secteur de transition sur l'évolution du secteur de subsistance.

Le secteur de transition se constitue autour de toutes les multiples connivences individuelles que les artisans entretiennent et développent, de façon plus ou moins immédiate, avec la sphère dominante, privée ou administrative.

Ces connexions s'institutionnalisent à travers diverses structures favorables à l'éclosion de la forme productive définie.

Le syndicat professionnel d'une activité de production donnée est ainsi contrôlé par un bureau d'élus, constitué de façon dominante par des patrons que l'on peut classer sans risque d'erreur dans la catégorie "transition".

Ils occupent cette fonction dirigeante à la fois du fait de leur degré relatif de réussite (qui est principalement l'effet des alliances et des relations qu'ils ont entretenues avec le pouvoir) et de leur ancienneté parfois, mais aussi comme position stratégique pour s'approprier une part notable des quelques avantages que concède l'Etat : terrain, finance, marché, encadrement.

C'est essentiellement à ce niveau de transition qu'intervient véritablement l'Office de Promotion de l'Entreprise Ivoirienne.

Schématiquement, on pourrait envisager trois degrés d'expansion de ces ateliers qui mettent en jeu des acteurs différents en ayant un impact croissant sur l'évolution du secteur de subsistance.

- Un premier stade auquel s'opère la genèse de l'émergence de ces unités qui entrent alors dans la phase de transition. L'intervention de relations personnelles permet à l'artisan d'améliorer l'état de ses forces productives (décennie 60/70).

- Un second stade, où l'action de l'OPEI vient conforter la dynamisation de ces ateliers en mutation. Organisation de cours de gestion, introduction d'une comptabilité, octroi de quelques terrains et équipement sont destinés à asseoir l'expansion de ces unités de production (1970/1978).

Les conditions de l'offre s'améliorent, et, en conséquence, le marché s'élargit à des entreprises ou à l'Administration alors que la clientèle individuelle se recrute de plus en plus dans les classes moyennes.

Jusque là, il ne semble donc pas que la concurrence entre ces unités artisanales en transition et le secteur de subsistance s'aiguise, chaque forme productive ayant, en principe, un spectre de clientèle distinct.

- Une troisième phase enfin, dans laquelle il est question d'agir fortement du côté de la demande en réorientant une partie de la clientèle actuellement servie par le secteur de subsistance, vers le secteur de transition.

Aujourd'hui, deux discours circulent. L'un qui émane des Pouvoirs Publics et qui dit l'imminence d'un assainissement des professions artisanales par la création de Chambres des Métiers. Leur fonction serait de gérer et

d'encadrer la profession en effectuant inéluctablement une sélection parmi tous les artisans. Enregistrement, fiscalité, niveau technique seront contrôlés et les contrevenants ou les inaptes seront refoulés de la profession en tant que patron. Leur avenir est envisagé dans une prolétarianisation auprès des patrons certifiés.

La finalité de la création de Chambres des Métiers paraît être double d'une part, prise en main par les professionnels eux mêmes de l'organisation de leur activité, sous l'impulsion de l'Etat et d'autre part, disparition d'une partie de ce que nous appelons le secteur de subsistance dont l'effet attendu sera un glissement de la demande de ce dernier vers le secteur de transition. Il va s'en dire que de multiples conditions vont déterminer la réalisation et l'efficacité de ce projet de Chambres des Métiers (cohésion au sein de l'élite artisanale, contrôle systématique de tous les ateliers de production créés: il en existe plus de 4.000 à Abidjan !, possibilité de reclassement des exclus... etc...).

L'autre discours, entendu du côté des patrons de "transition", affirme la concurrence que constitue en principe pour eux l'existence d'un artisanat de subsistance qu'ils qualifient de "bricoleur".

On a même pu constater qu'en cas de concurrence effective entre ces deux formes productives, c'est une véritable lutte qui peut se produire.

L'origine de ces deux discours, l'un technocratique public, l'autre professionnel privé, semble à première vue plus idéologique qu'économique, car la concurrence entre les deux secteurs n'a certainement pas l'acuité que laissent supposer les mesures prises ou les diatribes lancées à l'encontre du secteur de subsistance.

Le compartimentage du marché pourrait laisser croire que la cohabitation de différentes formes productives soient possible.

Le secteur de subsistance fournirait la clientèle populaire et le secteur de transition, certaines sous-traitances pour le compte de grandes entreprises, l'Administration ainsi qu'une clientèle "moyenne".

Ce schéma idéal peut être vérifié dans certains cas : nous l'avons observé dans la ville de Man et de Bouaké, où sont juxtaposés un artisanat de subsistance qui sert les particuliers des milieux populaires, ainsi que les ateliers en transition / ^{qui} s'orientent, sous l'action efficace de l'OPEI, vers la sous traitance et les clients aisés de la ville, plus exigeants et plus solvables.

Il ne faut pas perdre de vue que ces deux secteurs ont une même origine et que le second est une émanation du premier. La distance qui les sépare du point de vue de l'état de leurs forces productives respectives n'est pas considérable, au moins dans la phase d'émergence du secteur de transition; et donc toute perturbation qui vient bousculer la répartition théorique de la demande, les remet directement en situation de concurrence.

Ainsi, on peut envisager quelques cas de figure dans lesquels l'étanchéité des marchés n'est plus assurée.

- L'inflation des prix des biens et services incitent une part de la clientèle, même "moyenne", à se tourner vers la forme productive susceptible de lui fournir des valeurs d'usage au moindre coût; le secteur de subsistance, nous l'avons vu, peut répondre à cette attente.

- Si les deux secteurs (subsistance et transition) se trouvent en concurrence sur un même marché, le premier sera largement avantagé par la structure de ses coûts et donc le niveau de ses prix. Ainsi, en matière de confection, il est clair que le secteur de subsistance disposait d'un avantage comparatif, qu'aucune autre forme productive ne pouvait prétendre surmonter. Pour une clientèle individuelle et pour des vêtements de type africain, modernes ou traditionnels, de bonne qualité, il est certain que le secteur de subsistance est le meilleur fournisseur.

Il est d'ailleurs remarquable que toutes les firmes industrielles de confection qui ont été créées ont visé des marchés spécifiques : vêtements scolaires, vêtements de style, exportation... en laissant au secteur de subsistance l'essentiel du marché de l'habillement courant (3.500 tailleurs au moins à Abidjan en 1976 avec un taux de croissance moyen du nombre d'établissements de plus de 9 % l'an !).

- Toute récession même conjoncturelle du volume des commandes de l'Administration ou de la sous-traitance des firmes privées, ramène le secteur de transition vers une clientèle individuelle qu'elle se dispute avec le secteur de subsistance.

Le coup d'arrêt à la distribution du crédit bancaire, destiné à réduire l'endettement extérieur ivoirien et le taux d'inflation local, ne manquera sans doute pas d'avoir des répercussions sur le degré de concurrence entre les deux secteurs.

En fait, le degré de concurrence réelle entre les deux secteurs reste à évaluer. Nous ne fournissons ici que des hypothèses établies à partir d'observations de terrain. Une systématisation s'imposerait pour préciser par branche, par type de clientèle et par période comment s'opère les adaptations entre formes de production et demande.

- Un dernier élément aiguise la compétition entre les deux secteurs. Il s'agit de l'apparition de PME ivoiriennes, créées ex nihilo par des commanditaires non professionnels, des "hommes d'affaires" à même, par leur fonction, de saisir des opportunités de profit, avec l'aide efficace de l'Etat.

Ces petites et moyennes entreprises ivoiriennes lancées par des capitalistes individuels, issus des cadres de l'Etat ou du secteur privé, pénètrent en force dans les différentes branches de production en faisant reculer ou en freinant l'expansion du secteur de transition.

Ces non professionnels, directement sortis des instances dirigeantes économiques ou politiques disposent d'une rente de situation pour ce qui est des marchés, de la finance ou de l'accès du foncier et peuvent damer le pion aux artisans les plus performants.

Le secteur de transition, limité par l'émergence de ces PME, peut chercher à élargir sa clientèle en récupérant au moins une partie de celle qui était orientée jusque là vers le secteur de subsistance.

Pour expliquer le sort qui sera probablement fait, à plus ou moins long terme, au secteur de subsistance dans les branches de production (mais aussi celles de la distribution et des services), les motifs d'ordre économique ne manquent pas, du point de vue du secteur de transition s'entend. (Mais inversement nous avons montré le rôle stratégique que le secteur de subsistance (de production) avait dans l'ensemble du système économique urbain abidjanais et que la disparition rapide du premier ne manquerait pas de perturber l'évolution remarquable et fragile du second).

Jusqu'à présent, l'émergence d'un secteur de transition et de PME a eu pour conséquence d'aggraver les conditions de production du secteur de subsistance. Sans doute, ces difficultés accrues dissuadent des petits patrons de s'installer à leur compte, ou même ont obligé certains d'entre eux à cesser leur activité.

C'est encore en principe le règne d'une libre concurrence. Mais le projet de Chambre des Métiers / ^{risque} de privilégier les unités dites de transition, au détriment du secteur de subsistance, par interdiction, pénalisation et contraintes diverses.

La fermeture pure et simple des unités artisanales a d'ailleurs été antérieurement appliquée lors de deux opérations de restructuration des branches : l'une de la boulangerie, l'autre des transports en commun à l'intérieur d'Abidjan.

B- Développement d'une structure productive capitaliste de type PME : cas de la Boulangerie

La petite et moyenne entreprise de boulangerie a émergé à partir de 1971, date de parution du décret d'ivoirisation de ce secteur d'activité.

En 1975, le nombre de fours acquis par des promoteurs ivoiriens représentait 33 % de l'ensemble du potentiel de cuisson installé en Côte d'Ivoire. Or, 80 % de la participation ivoirienne a été réalisée depuis 1971.

Les promoteurs sont issus à 66 % de la Fonction Publique et assimilée, où ils occupent des postes de haute responsabilité.

C'est avec l'appui massif de l'Etat que ces promoteurs ont lancé leur activité de panification qui est au moins autant une source de profit qu'un véritable apprentissage à la gestion des affaires.

Ce projet réussi d'ivoirisation de la branche boulangerie s'est opéré par rachat d'entreprises existantes mais surtout par création de nouvelles unités.

L'urbanisation extrêmement rapide, les modifications intervenues dans les habitudes de consommations alimentaires et la hausse des revenus réels sur longue période, ont amené une croissance de la consommation de pain. Dans le département d'Abidjan, le volume de farine traitée est passé de l'indice 100 en 1966 à l'indice 131 en 1975.

Le développement de la demande a nécessité la création des structures de production adaptées de type industriel.

Cette industrialisation, sous la forme de PME, a maintenant complètement balayé la forme artisanale de production là où elle existait, c'est à dire dans les petits bourgs de l'intérieur où elle approvisionnait des micro-marchés locaux.

La fermeture autoritaire de ces petites unités artisanales a permis un développement des forces productives de type capitaliste et l'extension des zones rurales approvisionnées.

Quand il représente un obstacle à l'expansion du capitalisme industriel l'artisanat de production est évincé.

Dans le cas des quelques fours traditionnels, l'argument de cette destruction est sans doute la nécessité de fournir un marché en expansion dans des conditions de quantité et d'hygiène que l'artisanat, peu développé, n'était pas en mesure de satisfaire.

Mais lorsque le fonctionnement du secteur artisanal répond efficacement à la demande, le passage autoritaire d'une structure de production de type artisanal à une autre de type moderne ne relève pas de considérations strictement économiques.

C- Passage autoritaire d'une forme productive artisanale à une entreprise commerciale semi publique : cas des transports en commun urbain à Abidjan

Jusqu'en 1977, cohabitaient à Abidjan un réseau de transport en commun urbain contrôlé par une entreprise mixte (SOTRA) avec une multitude de petits cars ("1000 kgs") privés, propriétés individuelles de petits transporteurs (mais aussi parfois de hauts fonctionnaires ?).

En avril de la même année, la SOTRA décide de gérer l'ensemble des transports en commun urbain en mettant fin à l'existence des "gbakas" (petits cars d'une vingtaine de places). Des véhicules équivalents furent mis en circulation sur les mêmes trajets.

Compte tenu de la réaction populaire hostile qui s'éleva face à cette opération, ce n'est pas l'efficacité de l'ancien système qui est en cause puisqu'au contraire le prix de la course a aussitôt augmenté (de 25 CFA à 50 CFA).

Aucune investigation, ni bilan n'ayant été faits à propos de la mutation qui s'est opérée dans les transports urbains abidjanais, il est impossible de cerner les causes réelles de cette opération de "modernisation".

On constate seulement que le niveau relatif des forces productives artisanales n'est pas suffisant pour expliquer l'éviction et la disparition de cette forme productive au profit d'une structure capitaliste moderne.

De façon très approximative, on serait tenté de penser que lorsque le secteur d'activité de type artisanal a révélé, par son extension et son dynamisme, l'existence d'un marché défini, le passage à une structure capitaliste ne tarde pas à suivre. Cette mutation ne s'opère pas comme résultat d'une libre concurrence (qui serait favorable à l'artisanat, compte tenu de ses coûts de production), mais se réalise le plus souvent grâce à l'intervention active de l'Etat qui, en vue d'une amélioration théorique ou effective du niveau des forces productives, substitue un groupe restreint d'investisseurs et de promoteurs à un ensemble de petits producteurs, tout en étendant les rapports de production industriels capitalistes.

CONCLUSION

La situation du secteur de subsistance, dans les branches de production, est directement liée à l'évolution interne et au développement du secteur industriel, et plus généralement, à l'expansion du système capitaliste "périphérique".

Cette domination se fait dans un mouvement contradictoire simultané d'éviction et d'induction, qui donne au secteur de subsistance son caractère mouvant, instable et rémanant.

Ce secteur est au centre d'une contradiction située au niveau de ses conditions de reproduction. Entre sa fonction de pourvoyeur de revenus et de producteur de biens (et de services) à moindre coût d'une part, et l'extension permanente du système capitaliste d'autre part, il se développe une autonomie forte.

Assurer la pérennité d'une sphère de production (secteur de subsistance) apte à fournir des revenus populaires et les (ou des) marchandises et services qui entrent, à bas prix, dans la reproduction de la force de travail salariée, est exclusif du passage de ces activités artisanales à des rapports de production capitalistes (au moins tant que le secteur capitaliste n'est pas à même d'être compétitif avec le secteur artisanal en général, ou bien que le consommateur n'est pas prêt, ou jugé prêt, à surpayer l'acquisition de certaines marchandises, en transférant sa demande, des formes productives artisanales vers le secteur industriel ou commercial capitaliste).

Il y a là une contradiction forte à laquelle sont confrontés les pouvoirs publics, et, peut être plus généralement, le système capitaliste "périphérique". D'un côté, il est indispensable de contenir les salaires réels des travailleurs du secteur capitaliste industriel et commercial, que ce soit en vue de freiner l'envolée des prix sur le marché intérieur ou d'être compétitif à l'exportation, donc il est nécessaire de laisser se développer le secteur de subsistance. D'un autre côté, il faut répondre aux attentes spéculatives d'une bourgeoisie affairiste dynamique; et un des moyens d'y parvenir, est de faire passer aux capitalistes des pans entiers de la production.

Certainement limité, au niveau du capital industriel et commercial, par la présence des intérêts étrangers dominants auxquels elle n'est que partiellement associée, l'élite nationale a su développer, avec la bienveillance de l'Etat, les opportunités de profit que lui offrait l'expansion du marché intérieur, à la fois dans des activités classiques (transports, immobiliers par exemple) ou sur des marchés nouveaux, disponibles par import-substitution (papeterie, petite métallurgie, ou même boulangerie).

Mais la dynamique propre de la reproduction élargie des plus riches, l'émergence d'une "classe moyenne" affairiste, l'emballlement de la consommation ostentatoire (logement = construction, voiture = entretien et réparation, vêtement = confection etc...) et donc la multiplication des occasions d'investissement, plus le leitmotiv de l'ivoirisation (du capital), ont largement contribué à l'apparition d'un secteur de petites et moyennes entreprises, industrielles, commerciales et de services, de type capitaliste, détenues par des nationaux.

L'ensemble de ce phénomène expansionniste, voire spéculatif, n'est sans doute pas étranger à l'inflation de la demande et des coûts, d'autant plus que dans ce contexte, l'endettement devient très favorable, et produit donc des effets cumulatifs sur ce phénomène.

Si l'extension généralisée du système capitaliste urbain "périphérique" a développé dans son sillage un prolétariat, et donc un secteur de subsistance, le développement des diverses structures productives capitalistes : grandes entreprises étrangères, PME nationales et secteur de transition ont eu et auront globalement un impact récessif sur la situation du secteur de subsistance : le capitalisme "périphérique" à la fois induit, et détruit le secteur de subsistance.

Ainsi le secteur de subsistance est une structure économique ni archaïque, ni traditionnelle, ni précapitaliste, mais plutôt une forme productive non capitaliste placée dans la mouvance du système capitaliste "périphérique".

L'articulation entre la première et le second est-elle transitoire ou bien restera-t-elle définitive? L'évolution respective des conditions opposées de reproduction du secteur de subsistance déterminera la tendance dominante : induction ou éviction.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) Cl. de Miras : La Formation de Capital Productif Privé Ivoirien :
Le Secteur de la Boulangerie.
ORSTOM/Ministère du Plan
Abidjan 1976
Ronéo, 100 pages.
- (2) Dossier de situation de l'Artisanat
Ministère du Plan DED 1974.
- (3) Recensement Général des activités en milieu urbain 1976
Ministère du Plan DES.
- (4) Recensement des activités commerciales, artisanales et de services
dans l'agglomération abidjanaise 1967.
Ministère du Plan DED.
- (5) BIT. Employment, incomes and equality : a strategy for increasing
production employment in Kenya.
Genève BIT 1972, 600 pages.
- (6) Cl. de Miras : La Formation de Capital Productif Privé Ivoirien :
Le Secteur Menuiserie à Abidjan.
ORSTOM/Ministère du Plan
Abidjan 1975
Ronéo, 85 pages.
- (7) Recensement Général des activités en milieu urbain.
Tome IV : Les centres urbains de plus de 100.000 habitants
RCI. Ministère du Plan. DED.
- (8) Compte rendu du groupe de travail INSEE-Coop SOEC du SEAE sur les
problèmes de l'emploi. Date ? Lieu ?
- (9) Travaux et Documents de Géographie Tropicale n° 22
p. 276.